



RAPPORT D'ACTIVITÉ • 2020 •

Ensemble, LUTTONS
contre l'EXCLUSION



GLOSSAIRE



Lecture simplifiée :



Dans une volonté d'être compris par tous, nous nous sommes efforcés dans cet ouvrage de réduire au maximum les sigles, mais comme dans notre domaine ils sont très largement utilisés, voici un glossaire pour vous aider :

A.A.H : Allocation Adulte Handicapé	A.D.A : Allocation Demandeur d'Asile	A.E.B : Action Éducative Budgétaire
A.L.T : Allocation Logement Temporaire	A.M.E : Accueil Mère-Enfant	A.P.S : Autorisation Provisoire de Séjour
A.S.E : Aide Sociale à l'Enfance	A.S.L.L : Accompagnement Social Lié au Logement	A.T : Appartement Temporaire
A.V.D.L : Accompagnement Vers et Dans le Logement	B.G : Bail Glissant	B.D.F : Banque De France
C.A.D.A : Centre Accueil des Demandeurs Asiles	C.A.S.T : Centre Aide et Soins aux Toxicomanes	
C.C.E.P.C : Communauté de Communes d'Épernay, Pays de Champagne	C.C.P.A : Conseil Consultatif Personnes Accompagnées	
C.D.D : Contrat à Durée Déterminée	C.D.I : Contrat à Durée Indéterminée	
C.H.R.S : Centre Hébergement et Réinsertion Sociale	C.C.A.S : Centre Communal d'Action Sociale	
C.I.A.S : Centre Intercommunal d'Action Sociale	C.I.S.P.D : Conseil Intercommunal Sécurité de la Prévention Délinquance	
C.M.P : Centre Médico-Psychologique	C.M.P.E : Centre Médico-Psychologique pour les Enfants	
C.M.P.S : Centre Marnais de la Prévention de la Santé	C.N.E.D : Centre National Enseignement à Distance	
C.N.L.A.P.S : Comité National de Liaison des Acteurs Prévention Spécialisée	C.P.E.L : Commission de Prévention des Expulsions Locatives	
C.S.D : Circonscription de la Solidarité Départementale	C.S.S : Complémentaire Santé Solidaire	
D.A.L.O : Droit Au Logement Opposable	D.D.C.S.P.P : Direction Départementale de la Cohésion Social et Protection des Populations	
D.I.H.A.L : Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement	D.L.A : Dispositif Local d'Accompagnement	
D.R.E.A.L : Direction Régionale Environnement, Aménagement et Logement	D.U.D : Document Unique de Délégation	
F.I.P.D : Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance	F.S.L : Fond de Solidarité Logement	
F.N.A.R.S : Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale	H.U : Hébergement d'Urgence	
I.M.E : Institut Médico-Éducatif	I.M.L : InterMédiation Locative	I.J : Indemnité Journalière
M.A.S.P : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé	M.A.T : Maison d'Accueil Temporaire	
O.R.U : Opération de Renouvellement Urbain	P.D.A.L.P.D : Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées	
P.D.P.D : Plan Départemental de la Prévention de la Délinquance	P.E.C : Prise En Charge	
P.E.P.S : Plateforme d'Education Pour la Santé	P.F : Pension de Famille ou Prestation familiale	
P.I : Pension d'Invalidité	P.U.Ma : Protection Universelle Maladie	Q.P.V : Quartier Prioritaire de la Ville
Q.V.A : Quartier Veille Active	R.S.A : Revenu de Solidarité Active	S.I.A.O : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
S.P.I.P : Service Pénitencier d'Insertion et de Probation	T.D.V : Troubles Du Voisinage	
U.N.A.F.O : Union professionnel du Logement Accompagné	Z.R.R : Zone de Revitalisation Rurale	

SOMMAIRE

● INTRODUCTION en Chiffres et en Images	p 1 à 2
2020 en quelques chiffres	p 1
Répartition des activités par territoires	p 2
Premiers Accueils	p 3
● PRÉVENTION SPÉCIALISÉE	p 4 à 8
Accompagnement global et Arpentage de rue	p 6
Accompagnement à la scolarité & Tutorat	p 7
Chantier Éducatif	p 8
● SERVICE HÉBERGEMENT & INSERTION PAR LE LOGEMENT	p 9 à 39
Répartition des places d'hébergement par territoires	p 10
Répartition des appartements par territoires	p 11
● HÉBERGEMENT D'URGENCE	p 12 à 19
Hébergement d'Urgence	p 14
Hébergement d'Urgence généraliste	p 15
Hébergement d'Urgence Femme Victimes de Violences	p 16
Hébergement d'Urgence SAS	p 17
Pôle Jeunes	p 18
Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile	p 19
● HÉBERGEMENT D'INSERTION	p 20 à 25
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	p 22
Appartements Temporaires	p 23
Allocation Logement Temporaire Placement extérieur	p 24
Allocation Mère Enfant	p 25
● LOGEMENT	p 26 à 39
Accompagnement Social Lié au Logement	p 28
Bail-Glissant	p 29
InterMédiation Locative	p 30
Pension de Famille	p 31
Résidence Accueil	p 32
APRIL - Épernay - Reims	p 33-34
Accompagnement des Réfugiés	p 35
Action Logement	p 36
LOJ'Toît Jeunes Épernay	p 37
Colocation accompagnée	p 38
Ateliers Socio-Linguistiques	p 39
● AMBITIONS	p 40 à 42
Vendanges Partagées	p 41
AMBITIONS	p 42
● ANNEXES	p 43 à 46
Répartition personnes hébergées / logées	p 44
Bilan CONFINEMENT Mars 2021 (2 parties)	p 45-46



• 2020 EN QUELQUES CHIFFRES •

1222
MÉNAGES

1851
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

510
ENFANTS

72
SALARIÉS

373
APPARTEMENTS

459
PLACES
D'HÉBERGEMENT

46
PARTENAIRES

22
BÉNÉVOLES

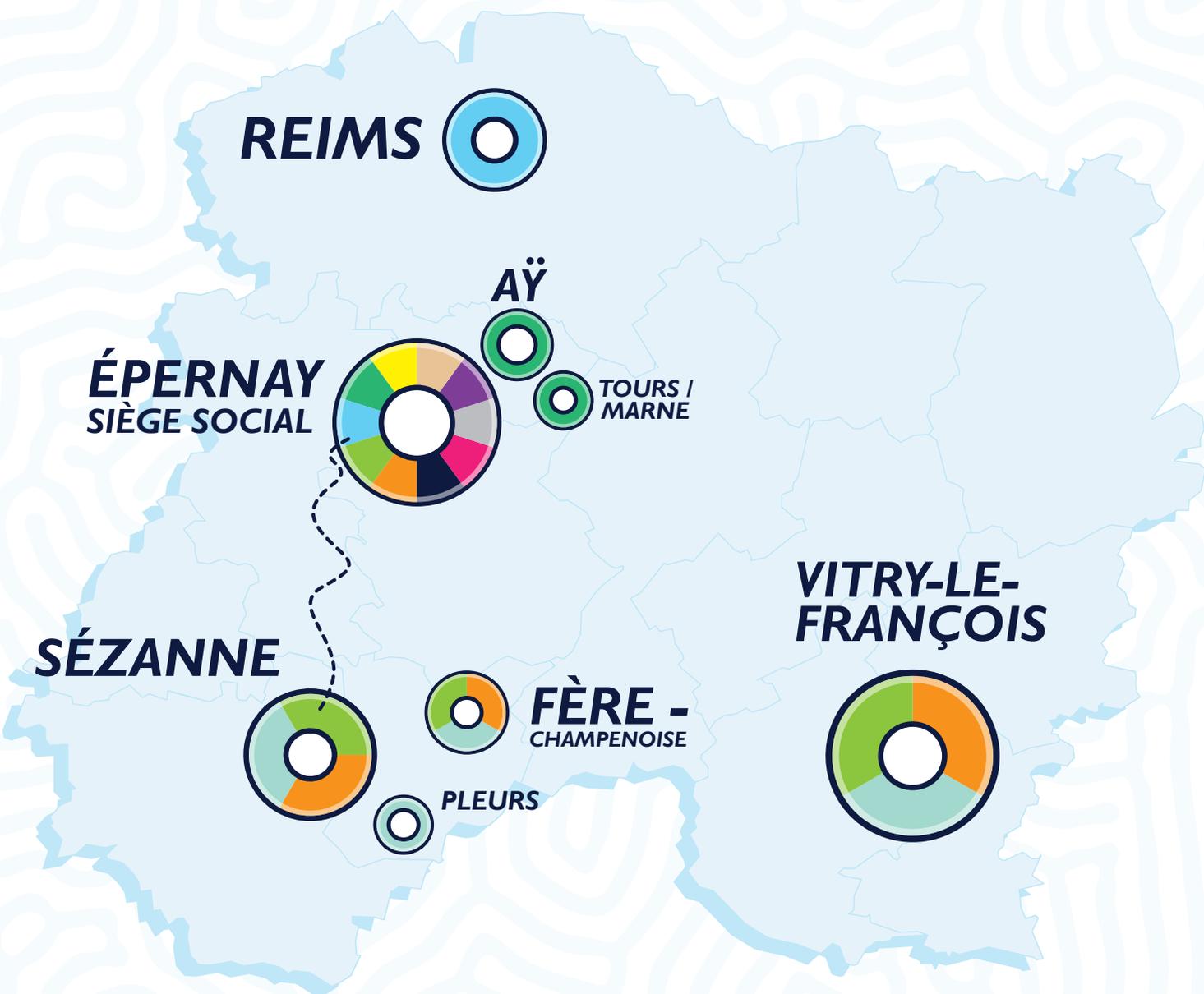
7
SERVICES CIVIQUES
POUR 7 POSTES

16
ADMINISTRATEURS

8
RÉSEAUX

14
STAGIAIRES

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS & FONCTIONS SUPPORTS PAR TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2020



LES ACTIVITÉS & LES FONCTIONS SUPPORTS

- | | | | |
|--|---------------------------------|--|------------------------------------|
| | PRÉVENTION SPÉCIALISÉE | | FONCTIONS SUPPORTS - ADMINISTRATIF |
| | HÉBERGEMENT ÉPERNAY | | FONCTIONS SUPPORTS - COMPTABILITÉ |
| | LOGEMENT NORD DÉPARTEMENT | | FONCTIONS SUPPORTS - R. H. |
| | HÉBERGEMENT - LOGEMENT SUD DEP. | | FONCTIONS SUPPORTS - PSYCHOLOGUE |
| | AMBITIONS | | FONCTIONS SUPPORTS - TECHNIQUE |
| | ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES | | NAVETTES |



119 ménages

40 premiers accueils pour la prévention spécialisée

42 premiers accueils pour le logement

37 premiers accueils pour l'hébergement



82 demandes d'hébergement

63 dossiers enregistrés dans le SI SIAO :



63 ménages

Soit 99 personnes :

76 adultes (39 F + 37 H)

23 enfants

Moyenne d'âge : 30 ans

46% de 18/25 ans

70% de personnes seules

13% de familles

17% de familles monoparentales



22

entrées en hébergement

LES PREMIERS ACCUEILS

Le club de prévention est inscrit dans un partenariat très étroit avec le SIAO de la Marne (Service Intégré d'Accueil et d'orientation) dans le cadre du 115 pour la gestion de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement d'insertion.

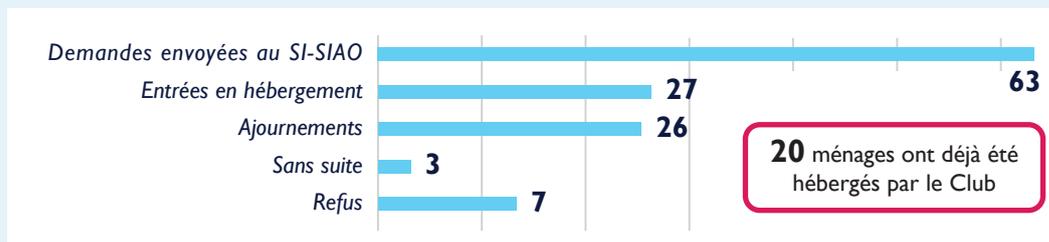
Ce partenariat s'inscrit aussi plus largement par notre participation aux différentes commissions de veille sociale et autres comités de pilotage initiés par le SIAO.



Motif du premier accueil, sur 119 ménages initiaux :



Détail du traitement 82 demandes d'hébergement :



Fréquence des 1ers accueils, et répartition par service, sur 119 ménages initiaux :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Hébergement	9	5	4	3	0	4	8	0	3	0	0	1	37
Logement	2	6	1	0	4	4	3	5	9	4	2	2	42
Prévention	4	6	2	0	3	3	6	5	3	2	1	5	40
	15	17	7	3	7	11	17	10	15	6	3	8	119

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

*Accompagnement global
& Arpentage de rue*

p 6

*Accompagnement
à la scolarité & Tutorat*

p 7

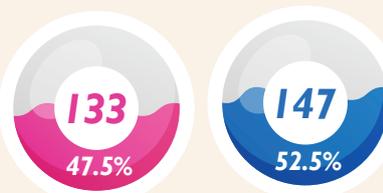
Chantier Éducatif

p 8

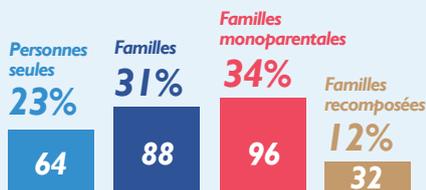


© Crédit photos 1 - 3 - 5 : Benoist LAROCHE

**RÉPARTITION
FILLES - GARÇONS**



**COMPOSITION
FAMILIALE des PARENTS**



-47

**MOYENNE
D'ÂGE**



18 ANS

**TRANCHES
D'ÂGE**

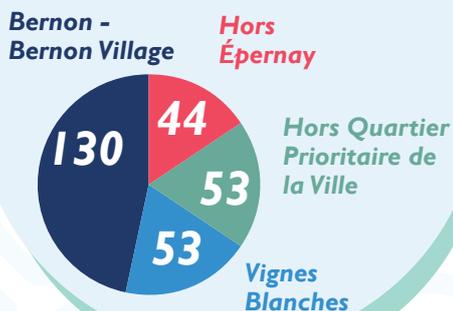


**ACTES
RÉALISÉS**

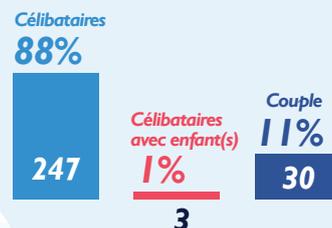
477

**280
JEUNES**

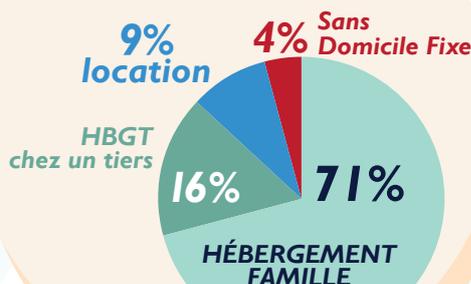
**PROVENANCE
GÉOGRAPHIQUE**



**SITUATION
MATRIMONIALE**



**SITUATION
HABITAT**



ACCOMPAGNEMENT GLOBAL et ARPENTAGE DE RUE



280 jeunes (-47)
147 garçons - 133 filles
Moyenne d'âge : 18 ans



Iers accueils :
46 premiers accueils sur
l'année 2020.



Composition familiale
64 personnes seules
88 familles intactes
96 familles monoparentales
32 familles recomposées



Lieu de résidence :
130 Bernon Village
53 Vignes Blanches
53 Sparnaciens hors
Quartier Prioritaire
de la Ville
44 hors Épernay



Situation Habitat :
199 Hébergés en famille
45 Hébergés chez tiers
25 Locataires
11 Sans Domicile Fixe

Il convient de rappeler que la mission de **prévention spécialisée** vise l'**insertion sociale** et **citoyenne** d'adolescents et de jeunes adultes en rupture, ou en risque de rupture (rupture scolaire, familiale, socio-professionnelle, ou encore rupture avec les institutions et plus largement le monde des adultes).

Le service a toute sa place pour **lutter contre ces phénomènes**, dans le sens où il ne se réduit pas à l'accompagnement social éducatif personnalisé des jeunes, mais qu'il est de plus en plus investi dans le **travail social collectif** et communautaire (au sens de « communauté de vie » et non de « communautarisme sectaire »).

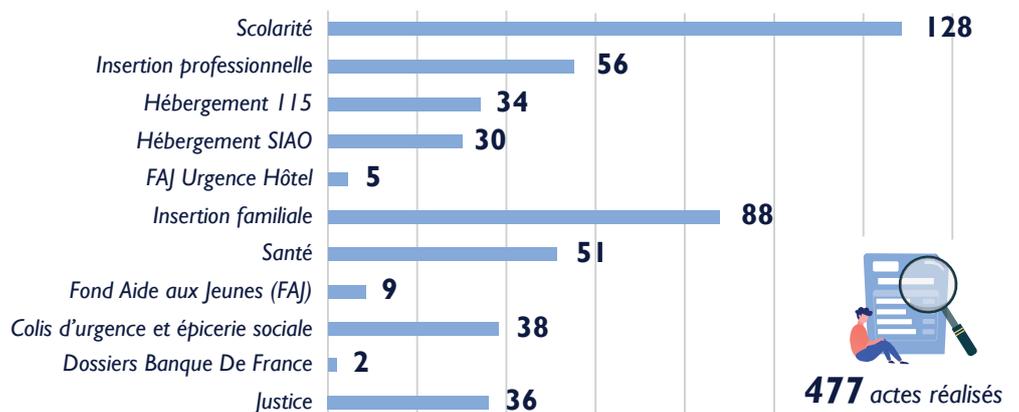


L'arpentage de rue :

La première mission de l'éducateur de prévention spécialisée est d'aller à la rencontre des jeunes.

Très présents sur le quartier BERNON et sur la ville, les éducateurs se font connaître et reconnaître afin de créer une relation de confiance entre eux et les jeunes. Celle-ci est primordiale. D'elle dépend l'efficacité de la prévention et de la lutte contre la marginalisation de ces jeunes désabusés et/ou livrés à eux-mêmes.

Domaines (ou Outils) de l'accompagnement travaillés :



ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ & TUTORAT



62 inscrits
- 49 à la MPT
- 13 à la Ferme de l'hôpital



Répartition par classe :

6ème	14
5ème	20
4ème	8
3ème	10
2nde	8
1ère	1
Tnale	1



Répartition par collège et lycée :

Terres rouges	30
J Monnet	21
S Hessel	10
Correspondance	1



Moyenne annuelle par site :

MPT : 106 jours
Ferme de l'Hopital : 21 jours



Partenaires :

Caisse d'Allocation Familiale
Ville d'Épernay
Partage Travail 51
Éducation nationale
DRE

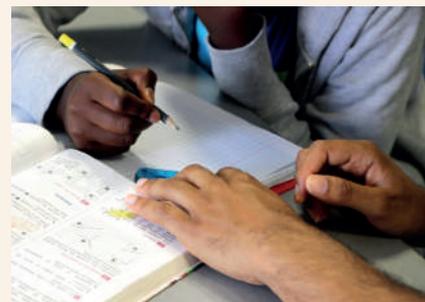
L'accompagnement à la scolarité est à destination des collégiens et lycéens sparnaciens. Il s'appuie sur 4 missions principales : l'accompagnement et le soutien aux familles, la réussite scolaire, la lutte contre le décrochage et l'ouverture à la citoyenneté.

Le tutorat scolaire a pour objectif de favoriser la réussite scolaire par des ateliers collectifs de soutien à la scolarité (théâtre, débat, écriture...).

Il s'agit aussi de mettre à disposition des collégiens et lycéens, un lieu calme et studieux leur permettant de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions, encadrés par des adultes. L'action se déroule sur deux sites ; la Maison Pour Tous et le Centre Social de la Ferme de l'Hopital.

L'Équipe de tuteurs (7) :

Les tuteurs sont tous à minima titulaires du baccalauréat et sont rémunérés par l'intermédiaire de Partage Travail 51.



Relation avec les familles :

La présence, l'assiduité et le niveau scolaire des jeunes sont suivis par le service, en lien avec les parents. Lorsqu'un enfant ne se présente pas régulièrement, les parents sont contactés et une visite à domicile ou un entretien au Club est organisé pour comprendre les motifs d'absence. Chaque famille bénéficie de l'accompagnement d'un éducateur du service de prévention spécialisé. Le contenu de **l'accompagnement est individualisé** en fonction des besoins repérés (soutien à la parentalité, accompagnement aux rendez-vous dans l'établissement scolaire, orientation vers des structures partenaires...).



Relation avec les collèges :

Depuis plusieurs années, les relations partenariales avec les établissements de l'Éducation Nationale sont riches. Ce partenariat est important à plusieurs titres :

- Le lien établissement scolaire-familles-jeune
- La connaissance des programmes et modalités d'examens
- Les orientations scolaires, notamment pour les 4èmes et 3èmes
- L'information de l'actualité de l'enfant
- La mise en place d'actions co-animées par des professeurs et des éducateurs
- L'accueil des décrocheurs et des exclus scolaires

Des **contacts réguliers** entre l'équipe éducative du Club de Prévention et les équipes éducatives des établissements scolaires existent pour les jeunes qui posent des difficultés scolaires et/ou de comportement. Ce partenariat, tout à fait important, doit se poursuivre et se développer dans l'intérêt de tous.

Actions collectives et citoyennes :

De nombreux projets culturels et ludiques ont pu voir le jour :



- Une sortie à l'École chien guide d'aveugle,
- Le projet SLAM, un atelier d'expression orale,
- Un Escape Game sur le thème de la sécurité routière,
- Un séjour Vacances Apprenantes,
- Ou encore les journées accrobranches ou Bubble foot pendant l'été.



30 jeunes (+7)
22 garçons - 8 filles
Moyenne d'âge : 21 ans



Lieu de résidence :

- 18 Quartiers Prioritaires de la Ville
- 4 Quartiers Veille Active
- 5 Sparnaciens hors Quartier Prioritaire de la Ville
- 3 hors Épernay



Niveau Scolaire :

- 9 de niveau BAC
- 4 de diplômés (CAP)
- 6 de niveau CAP
- 6 de niveau 3ème
- 2 de niveau 4ème
- 1 de niveau 5ème
- 2 jamais scolarisé



Heures chantier :

4171.5 heures réalisées
+18% par rapport à 2019
23 chantiers (21 en 2019)
13 donneurs d'ordre
 (16 en 2019)



Donneurs d'ordres :

- Ville Épernay
- Service Circulation
- Signalisation Mobilier Urbain
- Communauté d'agglo. Épernay
- Côteaux plaine de Champagne
- Crèche de Pierry
- Mairie de Chouilly
- Mairie de Fontaine/Aÿ
- Foyer Rémois ; Plurial Novilia
- SNCF ; ONF
- CAST ; CCAS
- Moët & Chandon

CHANTIER ÉDUCATIF

Le **chantier éducatif** poursuit deux objectifs principaux :

- Proposer un dispositif de remobilisation dans un projet d'insertion socio-professionnelle pour les **jeunes les plus éloignés de l'emploi**.

- Constituer une **passerelle vers l'emploi** et la formation professionnelle pour les jeunes qui ont un projet et qui ont besoin d'être soutenus dans la mise en place de ce dernier.



Le chantier éducatif n'est pas une fin en soi. Il intervient dans le parcours d'un jeune, sur un laps de temps prédéterminé (4sem environ) avec les éducateurs et les partenaires. Il est un moyen de réimpulser ou de **soutenir une dynamique** d'insertion socioprofessionnelle. Pour nombre de jeunes, il représente un tremplin à l'insertion sociale et professionnelle. Les jeunes sont rémunérés. La demande de bénéficier de ce dispositif

est forte et le chantier éducatif ne peut pas accueillir tous les demandeurs. De plus en plus de jeunes sont « en panne » dans leur parcours d'insertion et dans l'accès à l'emploi. Les jeunes bénéficiants d'un passage sur le chantier éducatif sont orientés par les éducateurs.

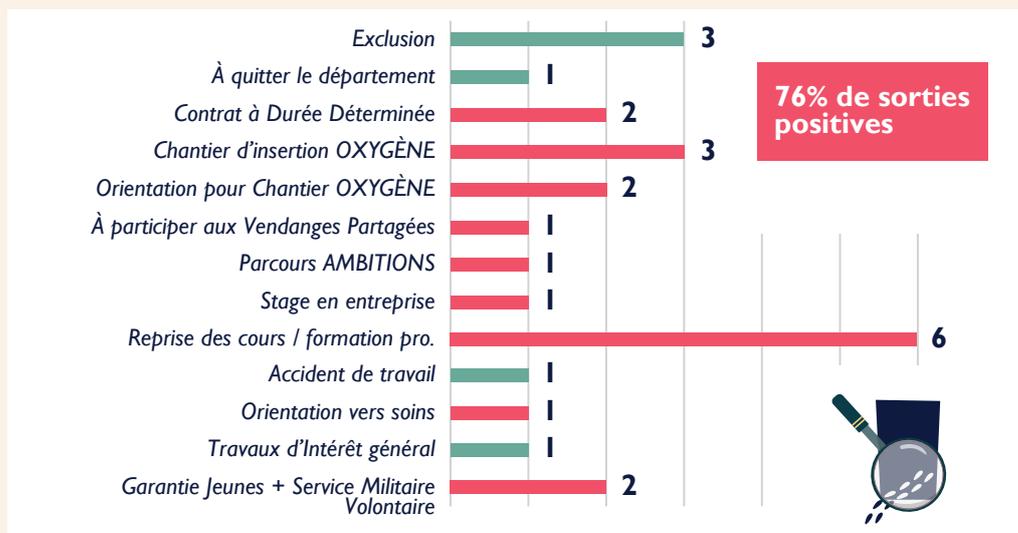
Nature des travaux : Entretien des espaces verts, peinture, déneigement, rénovation du mobilier urbain, désencombrements ...



Relation avec les familles :

Le nombre moyen d'heures réalisées sur le chantier pour un jeune est de 120.5 heures soit **18 jours** en 2020 (23 jours en 2019). La finalité étant que le jeune reste le temps nécessaire à la réalisation des objectifs de travail fixés (insertion pro., orientations adaptées à sa situation).

À l'issue du chantier, pour les 25 jeunes sortis au 21/12/2020 :



Pour une grande majorité des jeunes, nous pouvons observer qu'il y a eu des **répercussions positives** et concrètes sur des domaines spécifiques liés à l'accompagnement social mené par les éducateurs et par les conseillers de la Mission Locale.

HÉBERGEMENT & INSERTION PAR LE LOGEMENT

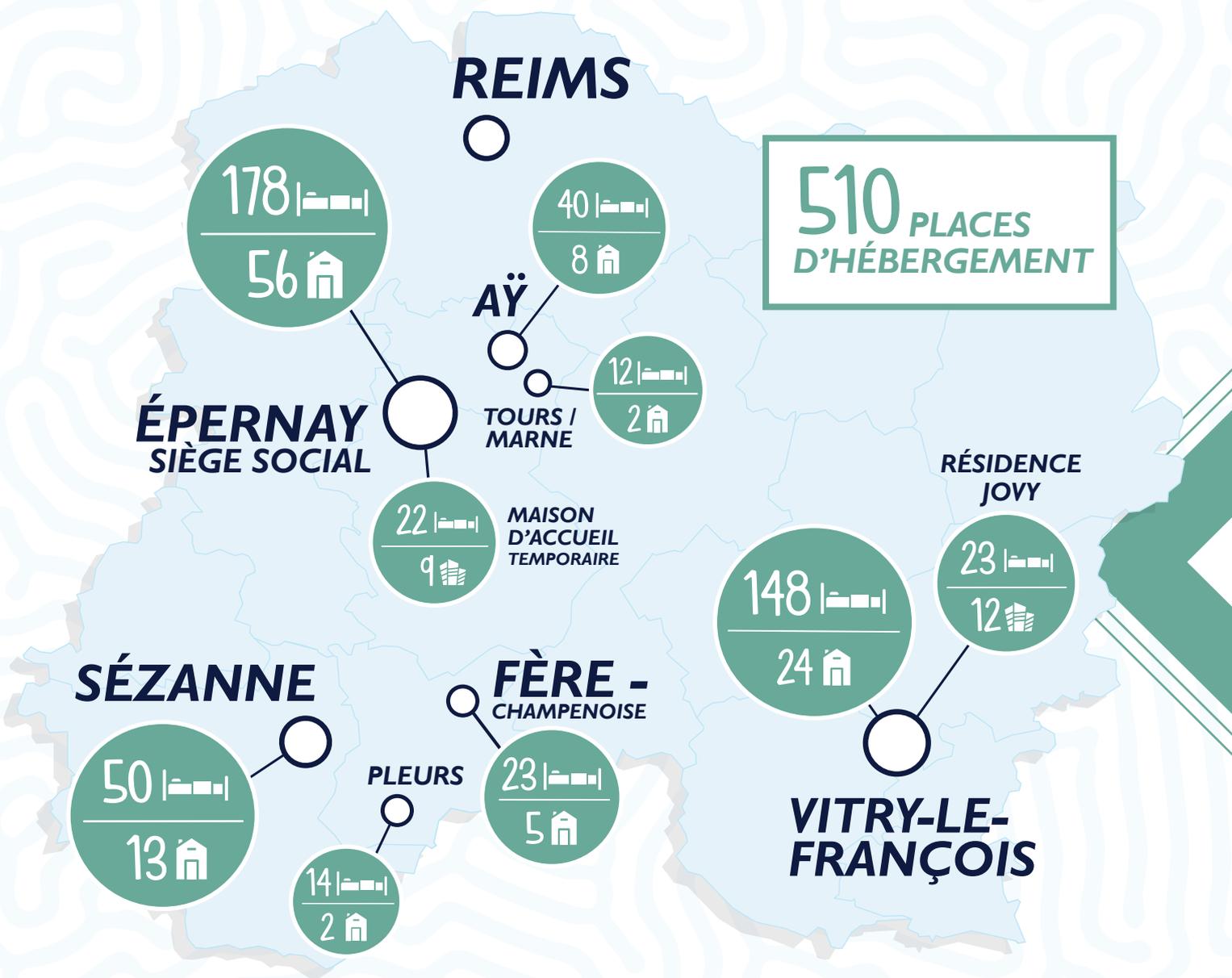
Hébergement d'Urgence p 12 à 19

Hébergement d'Insertion p 20 à 25

Logement p 26 à 39



RÉPARTITION DES PLACES D'HÉBERGEMENT PAR TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2020



L'HÉBERGEMENT



PLACES
HÉBERGEMENTS

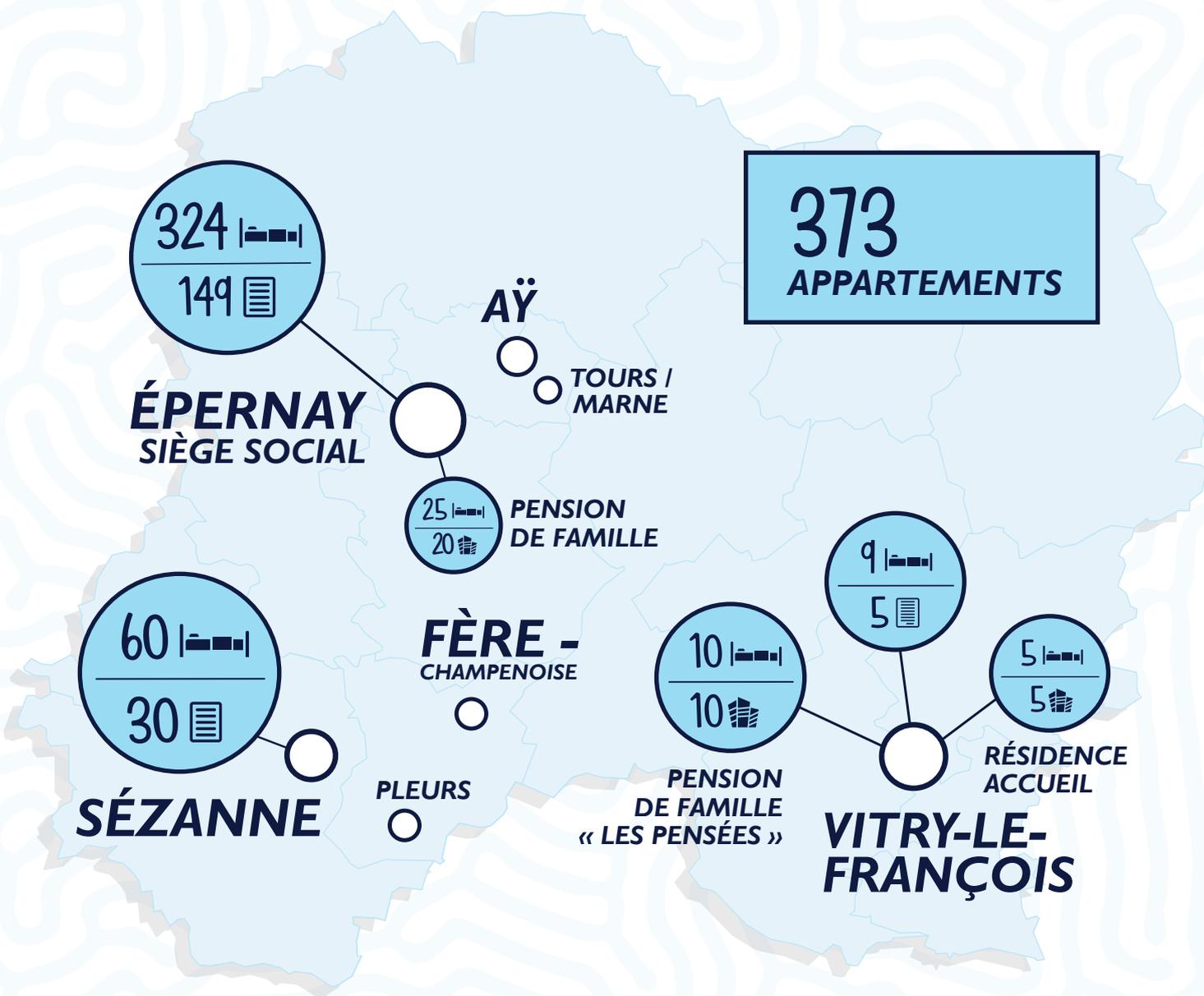


APPARTEMENTS
EN DIFFUS



APPARTEMENTS
REGROUPÉS

RÉPARTITION DES APPARTEMENTS PAR TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2020



L'HÉBERGEMENT



MESURES
D'ACCOMPAGNEMENT



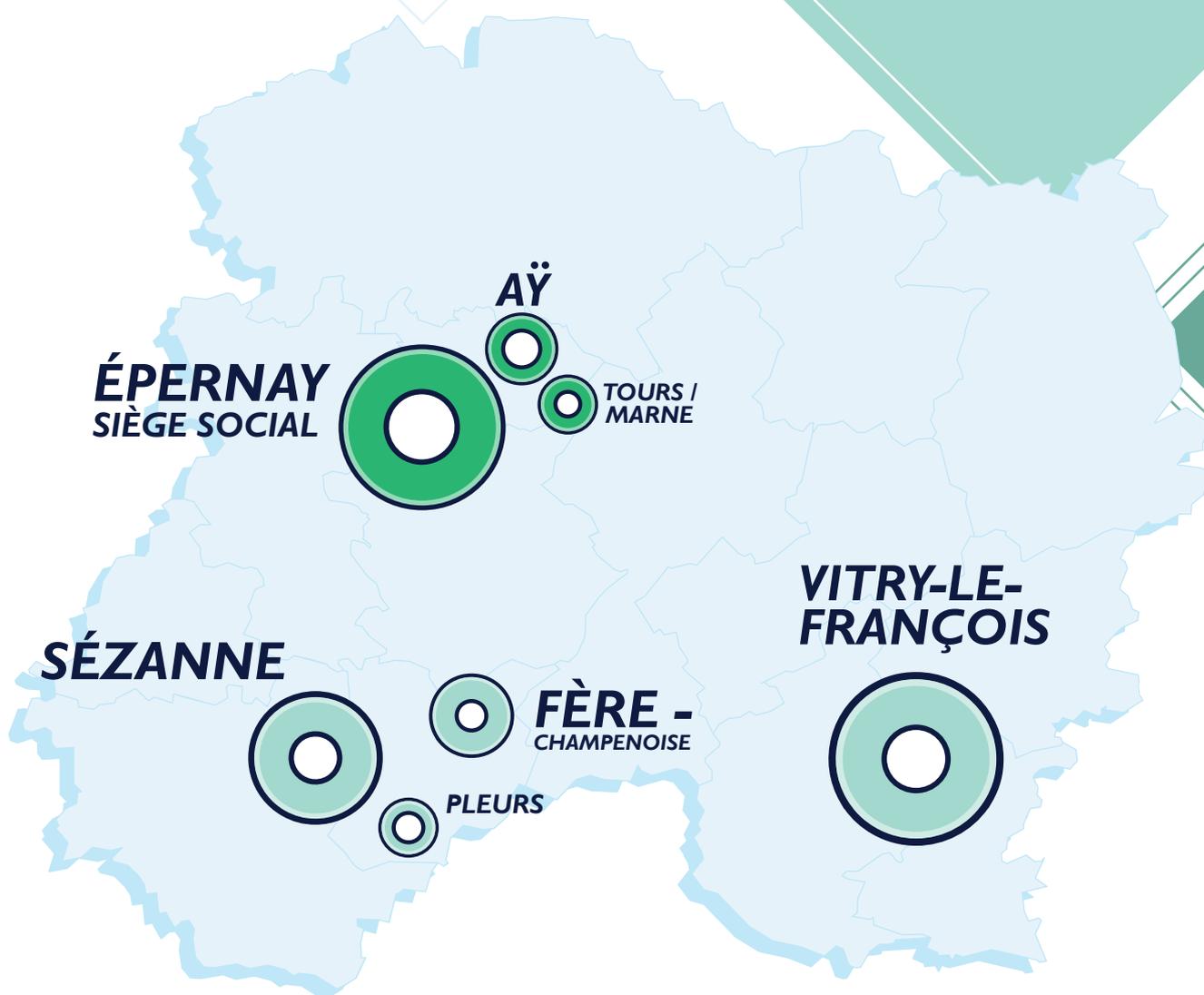
APPARTEMENTS
EN DIFFUS



APPARTEMENTS
REGROUPÉS

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Hébergement d'Urgence	p 14
Hébergement d'Urgence généraliste	p 15
Hébergement d'Urgence Femme Victimes de Violences	p 16
Hébergement d'Urgence SAS	p 17
Pôle Jeunes (Hébergement d'Urgence Jeunes - Colocations - Pass Logement Jeunes)	p 18
Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile	p 19



LES ACTIVITÉS

 HÉBERGEMENT ÉPERNAY

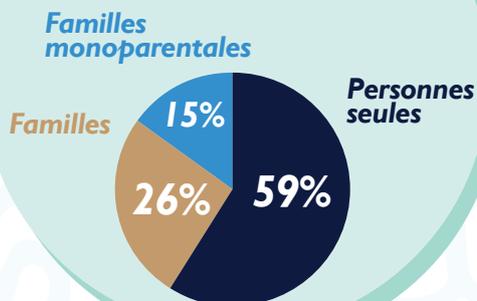
 HÉBERGEMENT - LOGEMENT SUD DEP.

**RÉPARTITION
FEMMES - HOMMES**

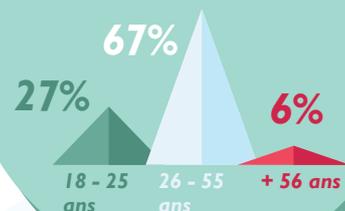
Sur 316 Adultes



**COMPOSITION
FAMILIALE**



**TRANCHES
D'ÂGE**



251 MÉNAGES SOIT :
598 PERSONNES

316 ADULTES **282 ENFANTS**

**LES
SORTIES**

149 MÉNAGES

184 ADULTES **125 ENFANTS**

**DURÉE MOY.
DU SÉJOUR**

282 JOURS
SOIT 9 MOIS

**ACCÈS AU
LOGEMENT**

**28 ACCÈS
au LOGEMENT**

RESSOURCES

67% AVEC RESSOURCES **33% SANS RESSOURCES**

**INSERTION
PROFESSIONNELLE**

15% AVEC EMPLOI **85% SANS EMPLOI**
24% Ont travaillé pendant leur séjour

HÉBERGEMENT D'URGENCE



128 ménages

Soit **324** personnes :
164 adultes (82 F + 82 H)
160 enfants (14 majeurs)

Moyenne d'âge : 34 ans
 24% de 18/25 ans

52% de personnes seules
48% de familles dont
20% de familles monoparentales

Sur **70** ménages sortis
 soit **87** adultes (+56 enf.) :

À L'ENTRÉE

1 en CDI
4 en CDD > 6 mois
8 en CDD < 6 mois
74 sans emploi

À la SORTIE

8 en CDI
4 en CDD > 6 mois
7 en CDD < 6 mois
2 en stage
66 sans emploi
28 personnes ont travaillé pendant leur séjour.



À L'ENTRÉE

13 avaient un salaire
14 avaient le RSA
1 avait Rému Stage
12 avaient l'ADA
2 avaient l'ARE
4 avaient l'AAH
41 sans ressources

À la SORTIE

19 avaient un salaire
22 avaient RSA
5 avaient Rému Stage
11 avaient l'ADA
2 avaient l'ARE
4 avaient l'AAH
24 sans ressources



L'endettement, sur 70 ménages sortis :

À L'ENTRÉE

19 avaient des dettes
 dont **8** locatives

À la SORTIE

21 avaient des dettes
 dont **9** locatives

Les dettes à la sortie ont été découvertes pendant l'accompagnement.

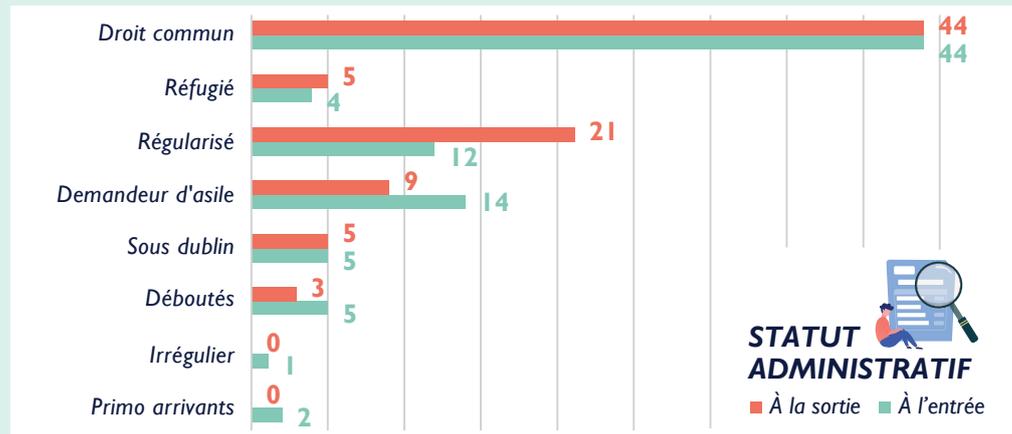
« Assurer à toute personne sans toit, un hébergement et une aide à l'insertion ». L'accès à l'hébergement d'urgence se fait par le 115.

Nous disposons d'une capacité d'accueil de **162** places :

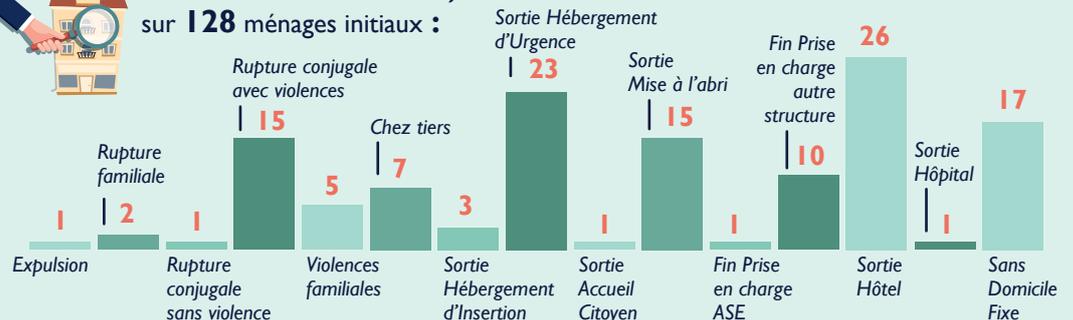
69 HU + **3** HU FVV + **4** HU Jeunes + **5** HU SAS à Épernay, à Aÿ et à Tours/Marne,
36 HU à Sézanne, à Fère-Champenoise et à Pleurs et
40 HU + **3** HU FVV + **2** HU Jeunes à Vitry-Le-François.

Nous proposons un hébergement d'urgence à bas seuil d'exigence avec pour unique condition d'accès et de maintien sur le dispositif, le respect du règlement de fonctionnement.

Statut administratif à l'entrée et à la sortie, sur 87 adultes sortis :



Motif de la demande, sur 128 ménages initiaux :



Solutions de logement à la sortie, sur 70 ménages sortis : 19 accès au logement.



19 ACCÈS
 au LOGEMENT



Durée moyenne de séjour, sur 70 ménages sortis : 340 nuitées soit 11 mois.

HÉBERGEMENT D'URGENCE généraliste



77 ménages

Soit 258 personnes :
112 adultes (60 F + 52 H)
146 enfants (14 majeurs)

Moyenne d'âge : 37 ans
11% de 18/25 ans

30% de personnes seules
70% de familles dont
25% de familles monoparentales

Sur 34 ménages sortis
soit 50 adultes (+45 enf.) :



À l'ENTRÉE

2 en CDD > 6 mois
3 en CDD < 6 mois
45 sans emploi

À la SORTIE

7 en CDI
1 en CDD > 6 mois
4 en CDD < 6 mois
38 sans emploi
14 personnes ont travaillé pendant leur séjour.



À l'ENTRÉE

5 avaient un salaire
9 avaient le RSA
12 avaient l'ADA
2 avaient l'ARE
2 avaient l'AAH
20 sans ressources

À la SORTIE

12 avaient un salaire
11 avaient RSA
10 avaient l'ADA
2 avaient l'ARE
2 avaient l'AAH
13 sans ressources



L'endettement, sur
34 ménages sortis :

À l'ENTRÉE

7 avaient des dettes
dont 3 locatives

À la SORTIE

10 avaient des dettes
dont 4 locatives

Nous disposons d'une capacité d'accueil de 145 places :

69 à Épernay, à Aÿ et à Tours/Marne,

36 à Sézanne, à Fère-Champenoise et à Pleurs et 40 à Vitry-Le-François.

Taux d'occupation des dispositifs d'urgence :



Taux d'occupation cumulé sur 3 secteurs : 83%



ÉPERNAY - AY - TOURS : 111%

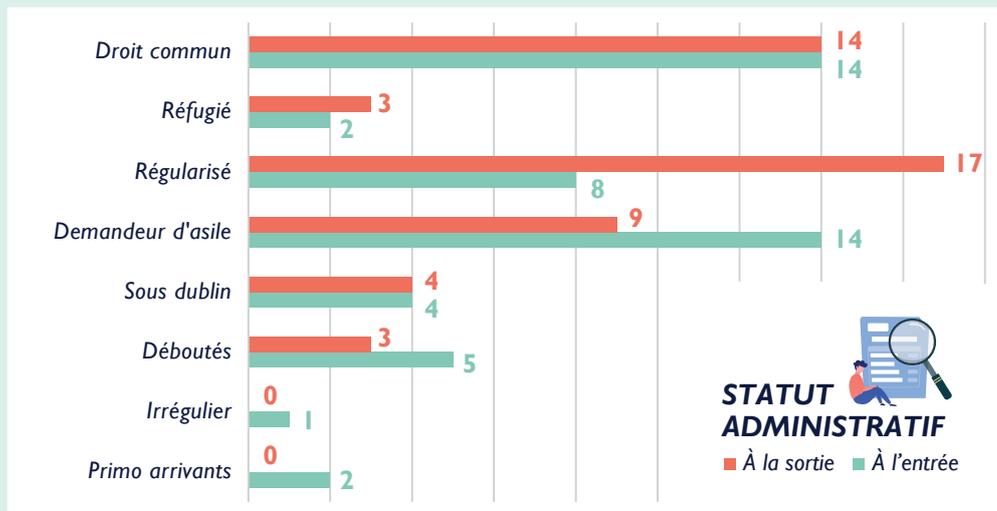


SÉZANNE - PLEURS - FÈRE-CHAMPENOISE : 76%



VITRY-LE-FRANÇOIS : 62%

Statut administratif à l'entrée et à la sortie, sur 50 adultes sortis :

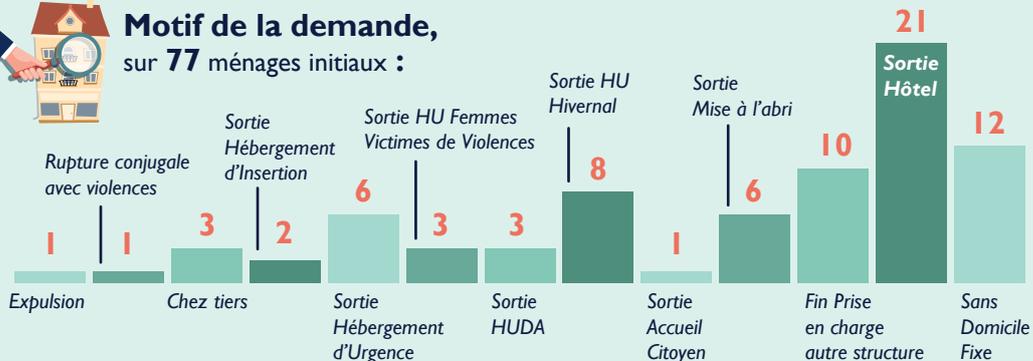


STATUT ADMINISTRATIF

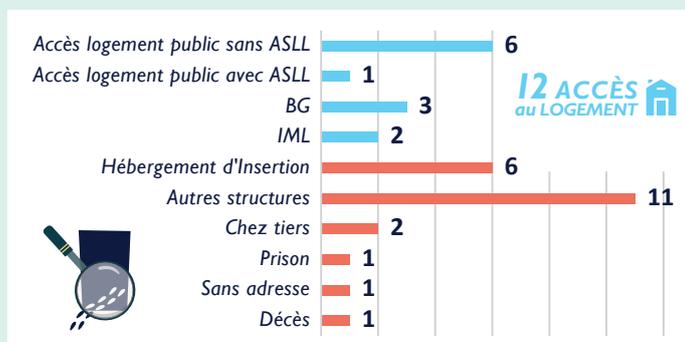
■ À la sortie ■ À l'entrée



Motif de la demande, sur 77 ménages initiaux :



Solutions de logement à la sortie, sur 34 ménages sortis : 12 accès au logement.



12 ACCÈS au LOGEMENT

Les mises à l'abri hors sud marnais (non comptabilisées dans les effectifs) :

27 ménages soit

30 personnes :

27 adultes dont 67% de jeunes de 18/25ans



Durée moyenne de séjour, sur 34 ménages sortis : 483 nuitées soit 16 mois.



Dettes à la sortie découvertes pendant l'accompagnement.



19 ménages (-11)

Soit **33** personnes :
17 femmes - **2** hommes
14 enfants

Moyenne d'âge : 35 ans
 21% de 18/25 ans

63% de personnes seules

37% de familles monoparentales



Statut administratif :

À l'ENTRÉE

12 droits communs
4 régularisés
1 demandeur d'asile
2 irrégularisés

Sur **14** ménages sortis
 soit **14** adultes (+11 enf.) :



À l'ENTRÉE

1 en CDI
1 en CDD > 6 mois
2 en CDD < 6 mois
10 sans emploi

À la SORTIE

1 en CDI
1 en CDD > 6 mois
2 en CDD < 6 mois
1 en formation > 6m
9 sans emploi



L'endettement, sur 14 ménages sortis :

À l'ENTRÉE

4 avaient des **dettes**
 dont **2** locatives

À la SORTIE

3 avaient des **dettes**
 dont **2** locatives



Au niveau de la santé

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

5 (36%) n'avaient pas de **médecin traitant**
1 n'avait pas de couverture santé

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Les violences conjugales se définissent comme des situations où les faits de violences sont avérés, voire récurrents, cumulatifs, s'aggravent, s'accroissent et sont inscrits dans un rapport de force asymétrique et figé. Elles concernent en majorité les femmes, mais pas uniquement.



Les conséquences pour la victime sont la peur, la culpabilité, la perte de l'estime de soi et d'autonomie, l'isolement, le stress. Dans le cadre de l'accompagnement, une **orientation** vers le médecin traitant ou le Centre Médico Psychologique est **systématique**. Les manifestations de ces violences peuvent prendre plusieurs formes : **sexuelles, physiques, verbales**, comme des intimidations, des bousculades ou du chantage.

Les violences intra-familiales sont des actes violents exercés entre des membres d'une même famille. Or, de nombreux jeunes sont aussi victimes de violences de la part des parents, de frères, cousins etc.



Motif de la demande,
 sur **19** ménages initiaux :

VIOLENCES
 CONJUGALES
74%

VIOLENCES
 FAMILIALES
26%

Répartition des ménages par territoire :

ÉPERNAY 3 places			VITRY-LE-FRANÇOIS 3 places		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Ménages	Personnes	Dont enf.
10	22	12	9	11	2

Taux d'occupation cumulé :
102% (+ 9%)
Épernay : 122% (+ 22%)
Vitry-Le-François : 82% (-4%)



Hébergement antérieur :



Durée moyenne du séjour, sur 14 ménages sortis :
172 nuits, soit 5 mois
 (2,5 mois en 2019).

Ressources à l'entrée et à la sortie, sur 14 adultes sortis :



Solutions de logement à la sortie, sur 14 ménages sortis :
4 accès au logement (8 en 2019).

1 public sans ASLL

1 public avec ASLL

2 avec IML



- **3** ont été orientés vers un autre dispositif d'hébergement (**1** en Hébergement d'Urgence et **2** en Hébergement d'Insertion)
- **2** ont été orientés vers d'autres structures d'hébergement
- **3** retours au domicile conjugal / familial
- **2** départs chez un tiers

HÉBERGEMENT D'URGENCE SAS



18 ménages

Soit **18 hommes**

Moyenne d'âge : 30 ans

44% de 18/25 ans

100% d'hommes seuls

Sur **13 hommes sortis** :



Statut administratif :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

12 droits communs
1 régularisé



À l'ENTRÉE

1 en **CDD > 6 mois**

3 en **CDD < 6 mois**

9 sans emploi

À la SORTIE

2 en **CDD > 6 mois**

1 en **CDD < 6 mois**

10 sans emploi

6 personnes ont travaillé pendant leur séjour.



L'endettement, sur 13 ménages sortis :

À l'ENTRÉE

6 avaient des **dettes**

dont **3** **locatives**

À la SORTIE

7 avaient des **dettes**

dont **3** **locatives**

Les dettes à la sortie ont été découvertes pendant l'accompagnement.

Le SAS est un dispositif composé de deux appartements équipés et meublés (1 T2 et 1 T3 = 5 places) permettant d'accueillir, d'accompagner et d'orienter vers le logement des personnes ou des familles sans logement fixe.



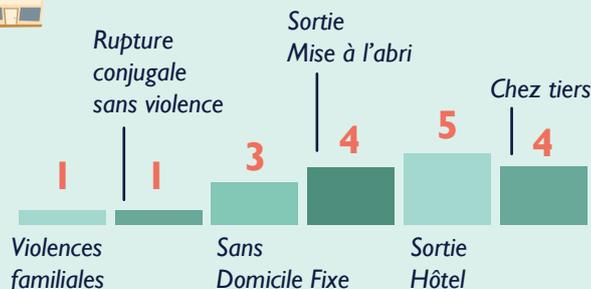
Les objectifs :

- **Accueillir** des personnes majeures ou des familles, originaires du territoire sparnacien, sans logement ni solution tiers sur un dispositif souple.
- **Proposer un accompagnement social renforcé**, de courte durée permettant d'orienter les personnes majeures ou les familles vers le logement.
- Proposer une évaluation et une **orientation** vers le dispositif d'hébergement le plus adapté à la situation de la personne majeure ou de la famille (si le logement n'est pas accessible).

La **durée** d'accueil et d'accompagnement sur le sas est de **1 mois** renouvelable 1 fois.



Motif de la demande,
sur **18** ménages initiaux :



Taux d'occupation : 94%



Durée moyenne de l'accompagnement

sur **13** ménages sortis :

134 jours, soit 4 mois.

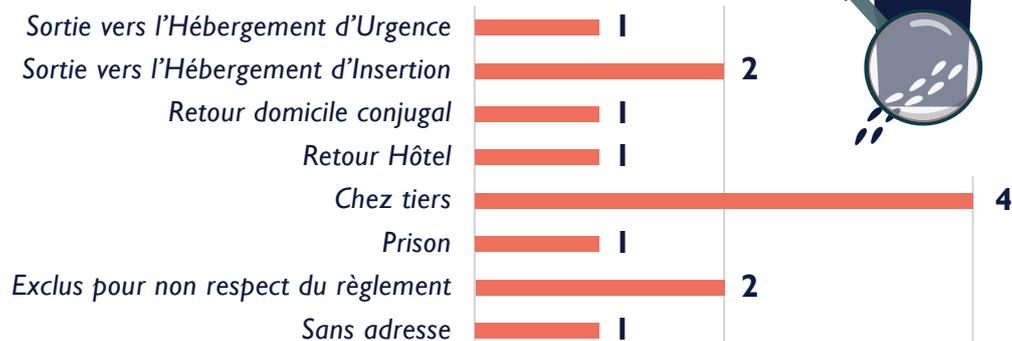
Ressources à l'entrée et à la sortie, sur 13 adultes sortis :



RESSOURCES

■ À la sortie
■ À l'entrée

Solutions de sortie, sur 13 adultes sortis :





18 ménages

Soit **20** adultes :

8 femmes - **12** hommes

Moyenne d'âge : 20 ans

95% de 18/25 ans

89% de personnes seules

11% de couples sans enfant

Sur **9** ménages sortis
soit **10** adultes :



Statut administratif :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

7 droits communs

2 régularisés

1 demandeur d'asile sous DUBLIN



À l'ENTRÉE

10 sans emploi

À la SORTIE

1 en stage < **6** mois

9 sans emploi

2 personnes ont travaillé pendant leur séjour.



À l'ENTRÉE

1 avait le **RSA**

9 sans ressources

À la SORTIE

2 avaient le **RSA**

1 avait l'**AAH**

2 avaient rému. **Stage**

5 sans ressources



L'endettement, sur 9 ménages sortis :

À l'ENTRÉE

2 avaient des **dettes**

À la SORTIE

1 avait des **dettes**

PÔLE JEUNE

(HU Jeunes, Colocations, Pass Logement Jeunes)

L'objectif principal de ce dispositif est d'**accueillir des jeunes** sur des dispositifs qui leur correspondent avec un **accompagnement social visant leur autonomie** et leur **intégration dans un logement**. Il s'agit d'une nouveauté 2020.

14 places sont réparties sur le département au 31/12/2020. **10** places sur Épernay et **4** places sur Vitry-Le-François. Les appartements sont tous équipés de matériels neufs pour permettre aux jeunes d'être totalement autonomes dans leur vie quotidienne.

En 2020, sur les **20** personnes accueillies sur les dispositifs Pôle Jeunes, **17** personnes avaient été orientées par le Club de prévention.

 Taux d'occupation Pôle Jeune : **94%**

 Taux d'occupation HUJ Épernay : **69%**

 Taux d'occupation HUJ VLF : **90%**

 Taux d'occupation PLJ : **84%**

Répartition des dispositifs et places par territoire :

	ÉPERNAY		VITRY-LE-FRANCOIS	
	places	pers.	places	pers.
HU Jeunes	4 places	7 pers.	4 places	8 pers.
Pass Logement Jeunes	6 places	5 pers.	/	/



Motif de la demande, sur 18 ménages initiaux :

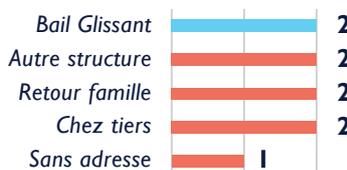


Durée moyenne de séjour, sur 9 ménages sortis :

142 nuitées soit **5** mois.

Solutions de logement à la sortie, sur 9 ménages sortis :

2 accès au logement.



2 ACCÈS 
au LOGEMENT



82 ménages (+20)

Soit **229** personnes :
107 adultes (39 F + 68 H)
122 enfants (14 majeurs)

Moyenne d'âge : 34 ans
 20% de 18/25 ans

56% de personnes seules
44% de familles dont
14% de familles monoparentales

Sur **42** ménages sortis
 soit **57** adultes (+69 enf.) :

HÉBERGEMENT D'URGENCE DEMANDEUR D'ASILE

L'objectif principal de ce dispositif est d'accueillir des demandeurs d'asile sur le territoire français par un **accompagnement social**.

175 places sont réparties sur le département au 31/12/2020. Les appartements sont tous équipés de matériels neufs pour permettre aux résidents d'être totalement autonomes dans leur vie quotidienne.



De plus en plus d'exilés qui demandent l'asile en France se voient opposer le règlement **DUBLIN**, qui les oblige à déposer leur dossier dans le premier pays européen où leurs empreintes ont été prises.

Statut administratif : À l'ENTRÉE

11 sous DUBLIN

- 1 réfugié
- 42 demandeurs d'asile
- 2 primo-arrivants
- 1 débouté

À la SORTIE

- 5 sous DUBLIN
- 14 réfugiés
- 18 demandeurs d'asile
- 3 régularisés
- 17 déboutés



À l'ENTRÉE

57 sans emploi

À la SORTIE

2 en **CDI**
 1 en **CDD < 6 mois**
54 sans emploi

10 personnes ont travaillé pendant leur séjour.



L'endettement, sur 42 ménages sortis :

À l'ENTRÉE

4 avaient des **dettes**

À la SORTIE

8 avaient des **dettes**

Les dettes à la sortie ont été découvertes pendant l'accompagnement.

Répartition des ménages par territoire :

ÉPERNAY - AY - TOURS/MARNE 42 places			SÉZANNE - PLEURS - FÈRE-CHAMPENOISE 44 places			VITRY-LE-FRANCOIS 89 places		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
14	43	22	17	54	31	51	132	69

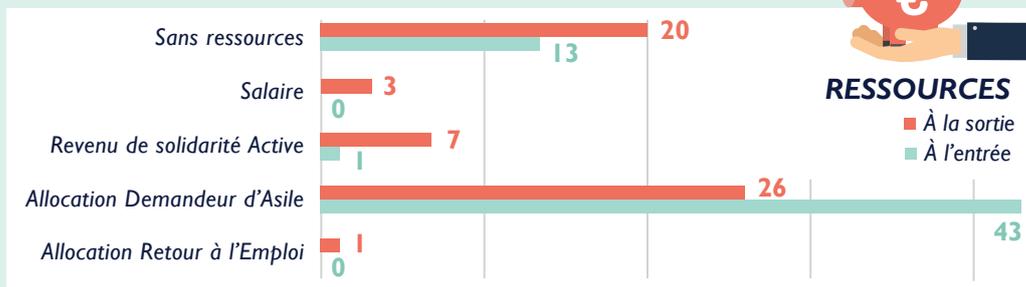
Taux d'occupation cumulé sur 3 secteurs : **79% (-7%)**

Épernay - Ay - Tours : 70%

Sézanne - Pleurs - Fère-Champenoise : 70%

Vitry-Le-François : 97%

Ressources à l'entrée et à la sortie, sur 57 adultes sortis :



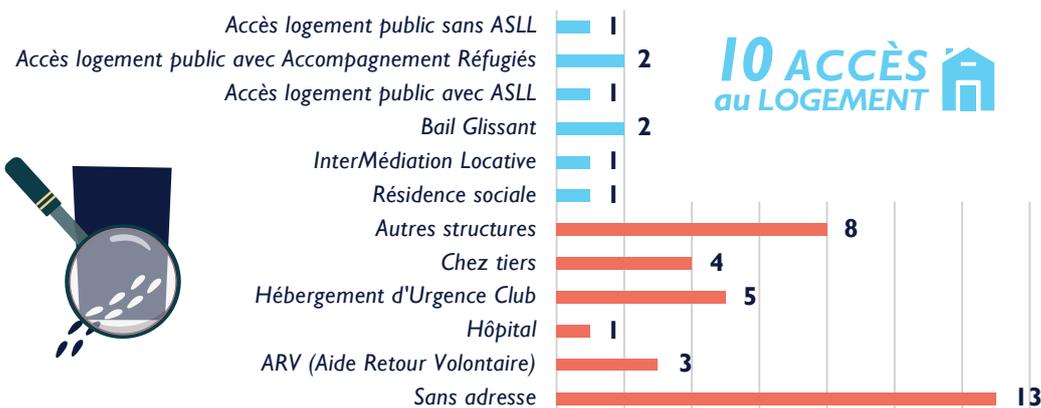
RESSOURCES

- À la sortie
- À l'entrée



Durée moyenne de séjour, sur 42 ménages sortis : 298 nuitées soit 9 mois (177 nuitées en 2019).

Solutions de logement à la sortie, sur 42 ménages sortis : 10 accès au logement (1 en 2019).



10 ACCÈS au LOGEMENT 

HÉBERGEMENT D'INSERTION

Centre d'Hébergement et de
Réinsertion Sociale

p 22

Appartements temporaires

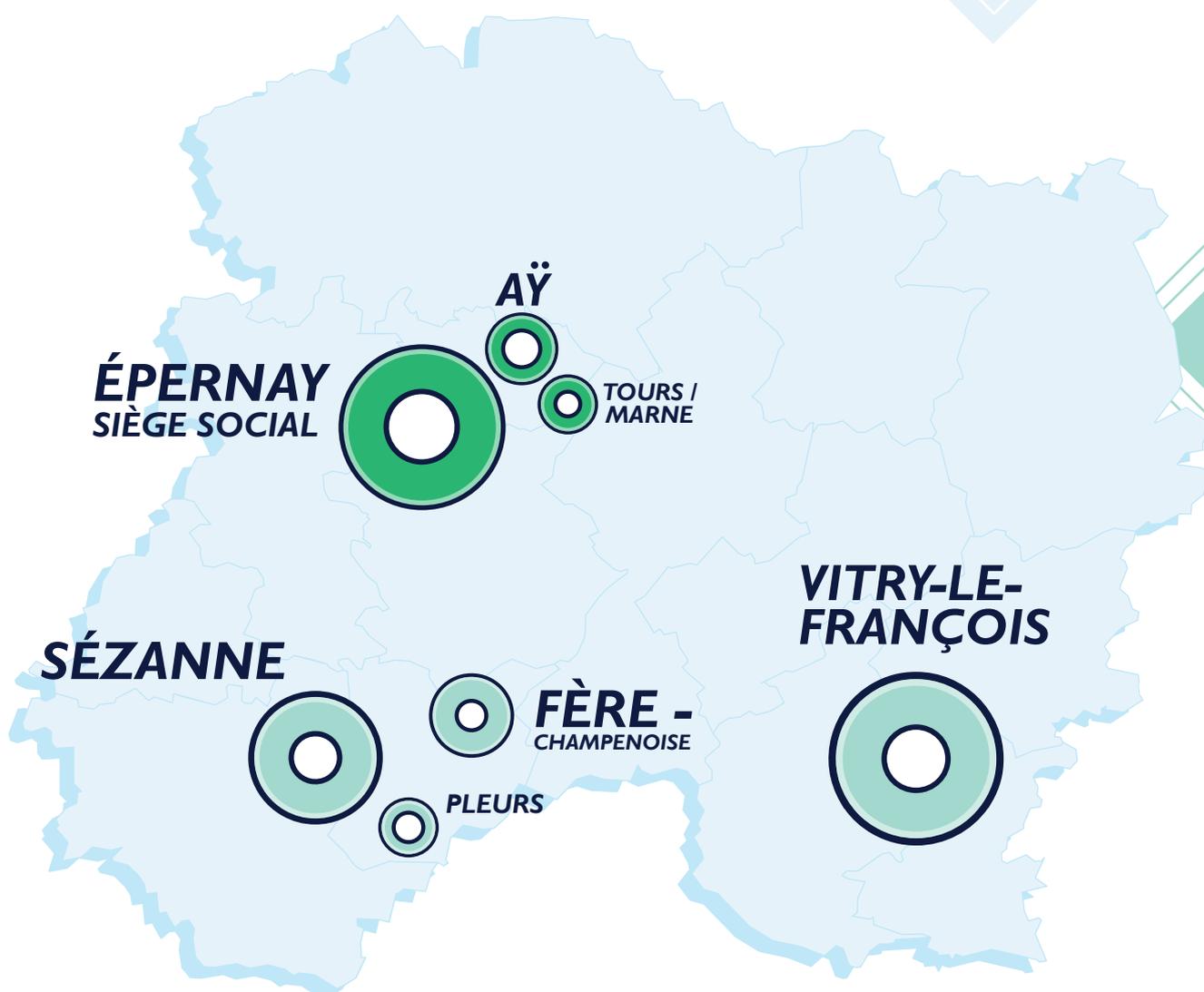
p 23

Placement Extérieur

p 24

Accueil Mère-Enfant

p 25



LES ACTIVITÉS



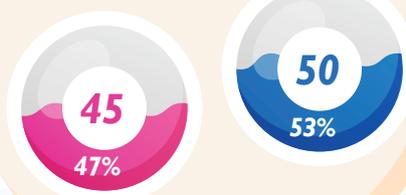
HÉBERGEMENT ÉPERNAY



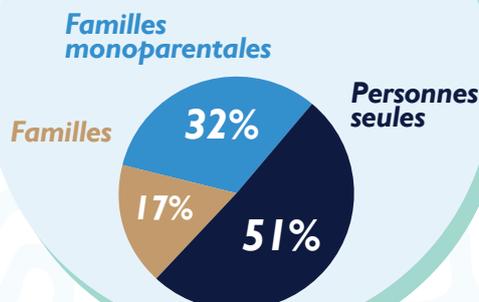
HÉBERGEMENT - LOGEMENT SUD DEP.

RÉPARTITION FEMMES - HOMMES

Sur 95 Adultes



COMPOSITION FAMILIALE



MOYENNE
D'ÂGE
35 ANS

31% 18-25 ANS

81 **MÉNAGES** SOIT :
164 **PERSONNES**

95 **ADULTES** **69** **ENFANTS**

LES SORTIES

47 **MÉNAGES**

56 **ADULTES** **36** **ENFANTS**

DURÉE MOY.
DU SÉJOUR

272 **JOURS**
SOIT **9 MOIS**

ACCÈS AU
LOGEMENT

23 **ACCÈS**
au LOGEMENT

RESSOURCES

86% **AVEC**
RESSOURCES **14%** **SANS**
RESSOURCES

INSERTION PROFESSIONNELLE

29% **AVEC**
EMPLOI

71% **SANS**
EMPLOI

41% **Ont travaillé pendant**
leur séjour



21 ménages (-18)

Soit **53** personnes :
27 adultes (15 F - 12 H)
26 enfants (2 majeurs)

Moyenne d'âge : 32 ans
33% de 18/25 ans

38% de personnes seules
62% de familles dont
33% de familles monoparentales

Sur **12** ménages sortis
 soit **16** adultes (+13 enf.) :

Statut administratif :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE
16 droits communs



À l'ENTRÉE

3 avaient un **salaire**
3 avaient le **RSA**
1 avait l'**ARE**
9 **sans ressources**

À la SORTIE

6 avaient un **salaire**
4 avaient le **RSA**
1 avait l'**ARE**
2 avaient **rému. Stage**
2 avaient **Indemnités Jour.**
1 **sans ressources**



L'endettement, sur 12 ménages sortis :

À l'ENTRÉE

7 avec des **dettes**
 dont **5** **locatives** et **5** **mesures AEB**
3 dossiers de **surendettement**

À la SORTIE

7 avec des **dettes**
 dont **6** **locatives** et **0** **mesures AEB**
3 dossiers de **surendettement**

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Les **35** places du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale se répartissent en appartements regroupés à la Maison d'Accueil Temporaire et en appartements situés dans différents quartiers d'Épernay.

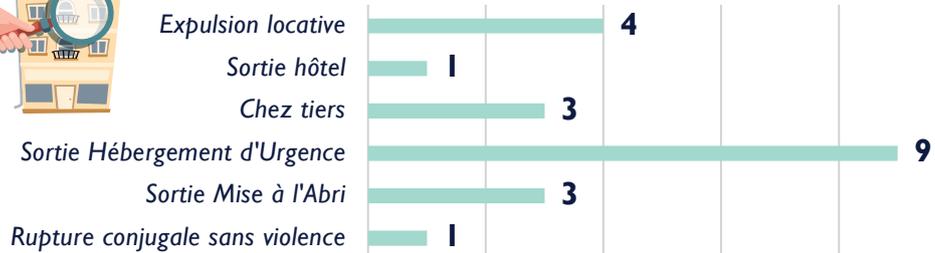
Pour rappel, nous avons fait le choix d'une « **mixité positive** » en faisant coexister au sein de la M.A.T des dispositifs différents (CHRS, Hébergements d'urgence, appartements temporaires ALT).



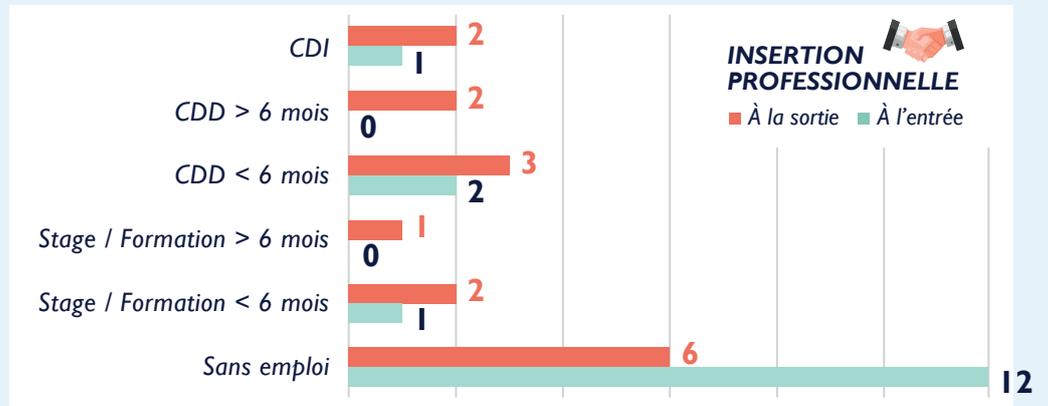
 Taux d'occupation : **63%** (-33%)



Motif de la demande, sur 21 ménages initiaux :

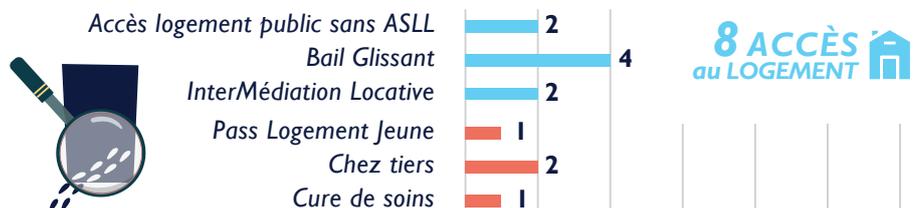


Insertion professionnelle, sur 16 adultes sortis :



Durée moyenne de séjour, sur 12 ménages sortis :
312 nuitées soit **10** mois (**331** en 2019).

Solutions de logement à la sortie, sur 12 ménages sortis :
8 accès au logement (1 en 2019).



APPARTEMENTS TEMPORAIRES



54 ménages

Soit 95 personnes :

62 adultes (24 F - 38 H)

33 enfants

Moyenne d'âge : 36 ans

27% de 18/25 ans

61% de personnes seules

39% de familles dont

24% de familles monoparentales

Sur 31 ménages sortis
soit 36 adultes (+18 enf.) :



Statut

administratif :

À l'ENTRÉE &

À la SORTIE

34 droits communs

1 réfugié

1 régularisé



À l'ENTRÉE

6 avaient un salaire

12 avaient le RSA

5 avaient l'ARE

2 avaient l'AAH

1 avait une P. de retraite

10 sans ressources

À la SORTIE

7 avaient un salaire

13 avaient le RSA

7 avaient l'ARE

2 avaient l'AAH

1 avait une P. de retraite

6 sans ressources



L'endettement, sur
31 ménages sortis :

À l'ENTRÉE

15 avaient des dettes dont

4 locatives ; 5 dossiers de surendettement

À la SORTIE

18 avaient des dettes dont

7 locatives ; 3 dossiers de surendettement

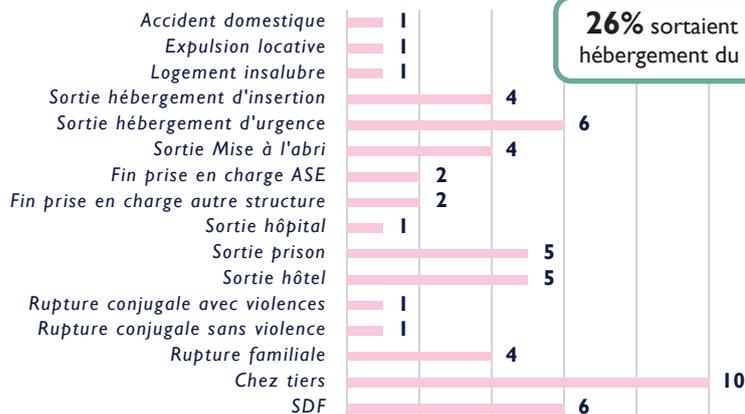
Les dettes à la sortie
ont été découvertes
pendant l'accompa-
gnement.

Les hébergements temporaires sont une étape du parcours d'insertion avant un accès direct au logement ou via un bail glissant ou une mesure d'accompagnement social lié au logement.

Nous disposons de 79 places réparties sur 36 appartements. 50 places ALT (18 appart.), 2 places ALT-PE (2 appart.) et 6 places PLJ (6 appart.) à Épernay, 7 places ALT à Sézanne pour 4 appartements, et 14 places ALT à Vitry-le-François pour 6 appartements.

À Épernay, 2 studios peuvent être mobilisés pour l'accueil de détenus dans le cadre d'un placement extérieur.

Motif de la demande d'hébergement, sur 54 ménages initiaux :



26% sortaient d'un hébergement du Club

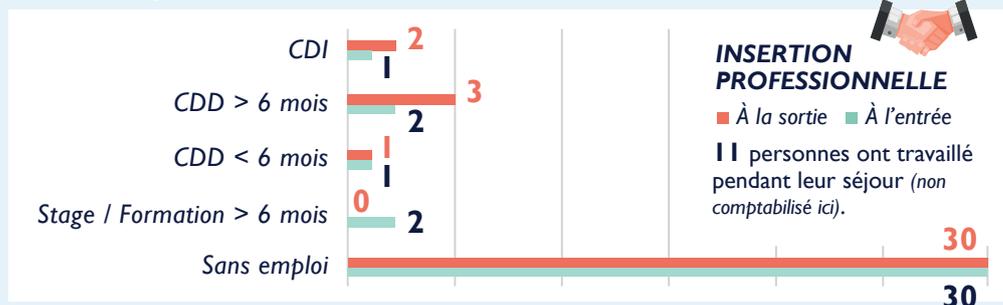
Durée moyenne de séjour, sur 31 ménages sortis :
252 nuitées soit 8 mois.



Répartition par territoire et taux d'occupation :

ÉPERNAY 50 places ALT Taux d'Occ. : 47%			ÉPERNAY 2 places ALT-PE Taux d'Occ. : 50%			ÉPERNAY 6 places PLJ Taux d'Occ. : 84%			SÉZANNE 7 places ALT Taux d'Occ. : 88%			VITRY-LE-FRANÇOIS 14 places ALT Taux d'Occupation : 59%		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
23	42	22	4	4	0	4	5	0	10	17	5	13	21	6

Insertion professionnelle : Sur 36 adultes sortis.



INSERTION PROFESSIONNELLE

■ À la sortie ■ À l'entrée

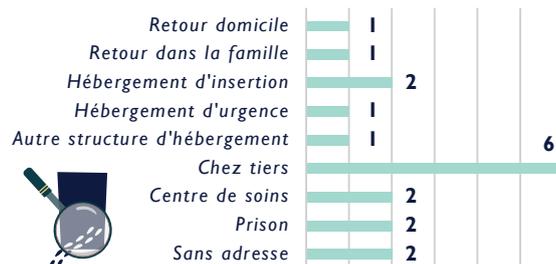
11 personnes ont travaillé pendant leur séjour (non comptabilisé ici).

Solutions de logement, sur 31 ménages sortis : 14 accès au logement.

14 ACCÈS au LOGEMENT



Autres solutions à la sortie :



L'écart d'un ménage correspond à une séparation de couple ; 2 sorties différentes.



4 ménages (+1)

Soit **4 adultes** :

3 hommes - 1 femme

Moyenne d'âge : 30 ans

50% de 18/25 ans

100% de personnes seules

Sur **3 ménages sortis**
soit **3 adultes** :



Statut administratif :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

2 droits communs

1 régularisé



À l'ENTRÉE

3 sans emploi

À la SORTIE

3 sans emploi

Aucun n'a travaillé pendant son séjour.



À l'ENTRÉE

3 sans ressources

À la SORTIE

1 avait le RSA

2 sans ressources



L'endettement, sur

3 ménages sortis :

À l'ENTRÉE

2 avaient des dettes

À la SORTIE

1 avait des dettes

PLACEMENT EXTÉRIEUR

Au cours de l'année 2009, une convention a été signée avec la Direction Inter-régionale des Services Pénitentiaires Centre-Est Dijon pour l'accueil de deux personnes dans le cadre d'un aménagement de peine.



Ce dispositif permet à une personne condamnée, d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire. Il a pour vocation de favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Ce dispositif dépend des services pénitenciers d'insertion et de probation. Ce sont eux qui au départ évoquent avec nos services les personnes pouvant bénéficier d'un aménagement de peine. Une première rencontre s'organise pour déterminer les modalités d'accueil de la personne. C'est le juge d'application des peines qui en dernier ressort décide de la mise en place de cette mesure et de sa temporalité.

À Épernay, 2 studios peuvent être mobilisés pour l'accueil de détenus dans le cadre d'un aménagement de peine.



Taux d'occupation : **50% (+24%)**

Le taux d'occupation relativement bas s'explique par l'absence d'orientation sur la période Avril - Juillet 2020.



Motif de la demande, sur 4 ménages :

3 ménages sortaient d'incarcération pour bénéficier d'une fin de peine aménagée et **1** était sous écrou sans incarcération préalable.



Durée moyenne de l'accompagnement, sur 3 ménages sortis : 76 nuitées soit 2.5 mois (105 en 2019).

L'aménagement de peine concerne uniquement les personnes condamnées dont la fin de peine n'excède pas un an.

Solutions de logement à la levée d'écrou, sur 3 ménages sortis :



Sortie vers l'Hébergement d'Insertion

Sortie sans adresse

Prison





6 ménages (+2)

Soit **16** personnes :
6 femmes - **10** enfants

Moyenne d'âge : 27 ans
50% de 18/25 ans

100% de familles
monoparentales

Sur **4** ménages sortis
soit **4** femmes (+5 enf.) :



**Statut
administratif :**

**À l'ENTRÉE &
À la SORTIE**
4 droits communs



**À l'ENTRÉE &
À la SORTIE**
4 sans emploi

Aucune personne n'a
travaillé pendant son séjour.



À l'ENTRÉE
2 avaient le **RSA + PF***
2 sans ressources

À la SORTIE
3 avaient le **RSA + PF***
1 sans ressources

* Prestation Familiales



**L'endettement, sur
4** ménages sortis :

À l'ENTRÉE
2 avaient des **dettes**
dont **1** locative

À la SORTIE
1 avait des **dettes**

ACCUEIL MÈRE-ENFANT

Cet accueil concerne les femmes enceintes ou les parents isolés ayant au moins un enfant de moins de trois ans qui ont besoin d'un hébergement. Le dispositif apporte un soutien matériel, une aide à la parentalité et un accompagnement sur certains aspects de la vie quotidienne.

Deux appartements de type 3 sont spécifiquement dédiés à l'accueil mère-enfant.



L'Accueil Mère-Enfant est financé par le Conseil Départemental de la Marne et l'orientation des familles s'effectue uniquement par celui-ci. Toute admission fait l'objet d'une décision du Président du Conseil Départemental.



Taux d'occupation :
88% (-7%)



Motif de la demande d'hébergement, sur 6 ménages :

Expulsion locative	1
Rupture conjugale avec violences	2
Chez tiers	1
Logement squatté	1
Fin prise en charge autre structure	1



Durée moyenne de l'accompagnement, sur 3 ménages sortis :
261 nuitées soit **9** mois (199 en 2019).

Solutions de logement à la sortie, sur 4 ménages sortis :
1 accès au logement (1 en 2019).



**L'ACCÈS
au LOGEMENT**

Sortie vers Bail Glissant	1
Retour domicile conjugal	1
Sortie vers l'Hébergement d'Urgence	1
Chez tiers	1

1 ménage a basculé sur l'Hébergement d'Urgence classique car le conjoint est venu rejoindre la famille.

LOGEMENT

Accompagnement Social lié au Logement	p28
Bail Glissant	p29
Intermédiation Locative	p30
Pension de Famille	p31
Résidence Accueil	p32
APRIL	p33-34
Accompagnement des Réfugiés	p35
Action Logement	p36
LOJ'Toît	p37
Colocations accompagnées	p38
Ateliers Socio-Linguistiques	p39



LES ACTIVITÉS



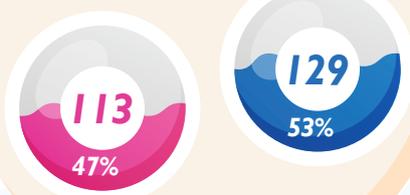
LOGEMENT NORD DÉPARTEMENT



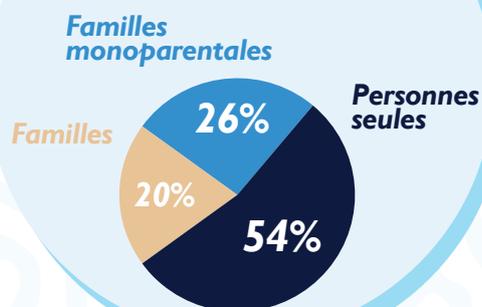
HÉBERGEMENT - LOGEMENT SUD DEP.

RÉPARTITION FEMMES - HOMMES

Sur 242 Adultes



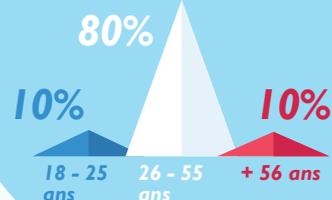
COMPOSITION FAMILIALE



201 MÉNAGES SOIT :
401 PERSONNES

242 ADULTES
159 ENFANTS

TRANCHES D'ÂGE



LES SORTIES

76 MÉNAGES

89 ADULTES
61 ENFANTS

DURÉE MOY.
DU SÉJOUR

313 JOURS

SOIT 10 MOIS

INSERTION PROFESSIONNELLE

39%
AVEC
EMPLOI

61%
SANS
EMPLOI

49%
Ont travaillé pendant
l'accompagnement

RESSOURCES

94% AVEC
RESSOURCES
6% SANS
RESSOURCES

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT



58 ménages (-23)

5 mesures annulées soit

53 mesures exercées

Soit 113 personnes :

65 adultes (35 F - 30 H)

48 enfants

Moyenne d'âge : 43 ans

9% de 18/25 ans

43% de personnes seules

57% de familles dont

34% de familles

monoparentales

Sur 29 mesures terminées,
37 adultes sortis (+28 enf.) :



Statut administratif :

En début de mesure et en fin de mesure

27 droits communs

10 régularisés



En début de mesure

5 en CDI

1 en CDD > 6 mois

3 en CDD < 6 mois

1 en Stage

27 sans emploi

En fin de mesure

6 en CDI

1 en CDD > 6 mois

2 en CDD < 6 mois

1 en Stage

27 sans emploi

13 ont travaillé pendant la mesure.



L'endettement, sur 29 ménages sortis :

En début de mesure

16 avaient des dettes

dont 14 locatives

et 5 dossiers de surendettement

En fin de mesure

9 avaient des dettes

dont 8 locatives

et 2 dossiers de surendettement

Les mesures d'accompagnement social lié au logement interviennent dans le cadre d'un accès ou du maintien dans le logement. Les personnes sont locataires de leur logement.

L'Accompagnement Social Lié au Logement a pour objectif de favoriser l'insertion par le logement des ménages en difficulté relevant du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées. Les mesures sont individualisées, personnalisées, modulables mais limitées dans le temps. La finalité de la mesure est un maintien durable dans le logement.

Le service développe un dispositif d'intermédiation locative avec deux entrées possibles :

- ASLL faisant suite à une sortie d'un hébergement en interne,
- ASLL exercé suite à une demande d'un prescripteur extérieur.

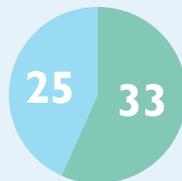


Répartition des ménages par territoire, sur les 58 ménages initiaux :

ÉPERNAY 31 mesures			SÉZANNE 27 mesures		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Ménages	Personnes	Dont enf.
31	71	32	27	50	17

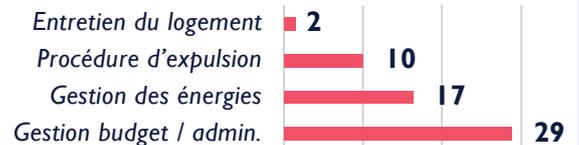


Motif de la demande, sur 58 ménages initiaux :

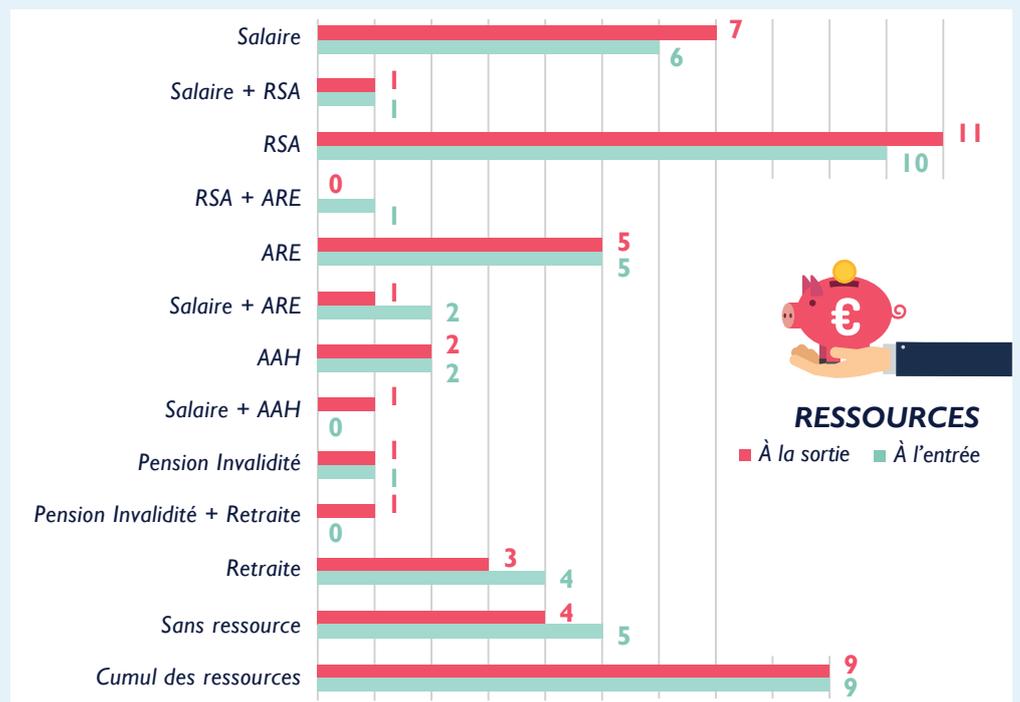


- Maintien dans les lieux
- Entrée dans les lieux

Difficultés rencontrées par les ménages :



Ressources en début et en fin de mesure, sur 37 adultes sortis :



RESSOURCES

- À la sortie
- À l'entrée

BAIL GLISSANT



48 ménages (-5)
2 mesures annulées soit
46 mesures exercées

Soit **88** personnes :
55 adultes (21 F - 34 H)
33 enfants

Moyenne d'âge : 35 ans
52% de personnes seules
48% de familles dont
28% de familles
 monoparentales

Sur 17 mesures terminées,
19 adultes sortis (+28 enf.) :

Statut administratif :

En début de mesure et en fin de mesure
17 droits communs
2 régularisés



En début de mesure
2 en CDI
1 en CDD > 6 mois
2 en Formation
14 sans emploi

En fin de mesure
4 en CDI
1 en CDD < 6 mois
3 en Formation
11 sans emploi
10 ont travaillé pendant la mesure.



L'endettement, sur 17 ménages sortis :

En début de mesure
9 avaient des **dettes**
 dont **8** locatives
 et **4** dossiers de **surendettement**

En fin de mesure
6 avaient des **dettes**
locatives (et autres)
 et **3** dossiers de **surendettement**

Le bail glissant est un dispositif d'intermédiation locative destiné aux personnes avec ou sans dette de loyer, rencontrant des difficultés de gestion et ayant besoin d'un soutien éducatif.

Il s'agit d'une médiation qui consiste à favoriser la relation entre un propriétaire bailleur et un locataire. Le logement est loué par le Club de Prévention, qui sous-loue à une famille.

Le bail glissant sécurise la personne mais rassure aussi l'organisme logeur en raison du suivi et du soutien qu'elle continue d'obtenir de la part de l'équipe éducative. Lorsque la mesure est terminée, le bail glisse du nom du Club au nom de la personne ou famille qui garde ainsi son logement et devient locataire en titre.

Le bail glissant département est couplé d'une mesure d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL). Le bail glissant état est réservé aux personnes sortants d'hébergement.

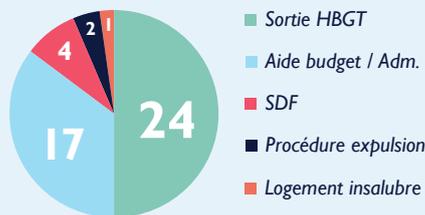


Répartition des ménages par territoire, sur les 48 ménages initiaux :

	Épernay			Sézanne			Vitry-le-françois		
	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Enf.
BG dep.	26	57	26	3	11	6	0	0	0
BG État	13	21	6	2	3	0	4	6	2



Motif de la demande, sur 48 ménages initiaux :

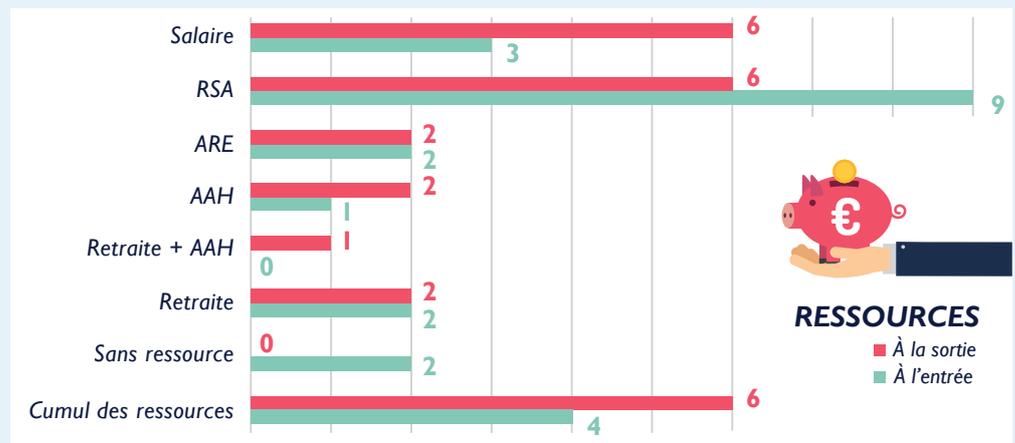


Répartition des dispositifs :



Durée moyenne d'une mesure :
Environ 13 mois ;
BG Dép. : 14 mois ; BG État : 10 mois.

Ressources en début et en fin de mesure, sur 19 adultes sortis :



RESSOURCES

■ À la sortie
 ■ À l'entrée



Solutions de sortie, sur 19 adultes sortis :

- **13** glissements de bails ; - **2** annulations pour non-adhésion de la mesure
 - **4** ruptures de bail : **2** déménagements dont **1** hors du département, **1** entrée en Pension de Famille et **1** chez un tiers.



15 ménages (+11)

Soit **29** personnes :

19 adultes (9 F - 10 H)

10 enfants

Moyenne d'âge : 36 ans

11% de 18/25 ans

60% de personnes seules

40% de familles dont

13% de familles

monoparentales

Sur 3 mesures terminées,

3 adultes sortis (+2 enf.) :

Statut administratif :

En début de mesure et en fin de mesure

3 droits communs



En début de mesure et en fin de mesure

1 en **CDI**

2 sans **emploi**

1 a travaillé pendant la mesure.



En début de mesure

1 avait le **RSA**

1 avait une **Indemn. J.**

1 avait une **P. de retraite**

En fin de mesure

1 avait le **RSA**

1 avait une **Indemn. J.**

1 avait une **P. de retraite**



L'endettement sur

3 ménages sortis :

En début de mesure

1 avait des **dettes**

2 dossiers de **surendettement**

En fin de mesure

Aucun n'avait de **dette**

ou de dossier de **surendettement**

INTERMÉDIATION LOCATIVE

L'intermédiation locative est un dispositif solidaire qui s'inscrit dans le cadre de la loi Cosse « **Louer abordable** ». Il s'agit de favoriser l'accès au logement de personnes hébergées ayant des difficultés à accéder au logement du fait d'une situation précaire.



L'objectif est de fluidifier les sorties d'hébergement

en mobilisant **le parc de logements privés**. Le bien est loué par l'association qui le met en sous location à des personnes orientées par le SIAO. L'association fait tiers entre le bailleur et le sous-locataire. Elle assure la gestion du bien dans son ensemble et effectue l'accompagnement social afin de permettre aux personnes de s'inscrire dans une location pérenne mais majoritairement de travailler un relogement dans le parc public.

Objectif de déployer l'IML à Vitry-le-François et Sézanne



Répartition des 15 ménages par territoire :

Épernay			St Martin d'Ablois			Chalons-en-C.		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Enf.
8	17	6	1	2	0	6	10	4



Répartition des logements par territoire (13 logements) :

6 logements du parc privé captés en 2020 + **7** appartements depuis 2019.

Épernay - 6 logement			St Martin d'Ablois - 1	Chalons-en-C. - 6	
T2	T3	T5	T3	T2	T3
4	1	1	1	5	1

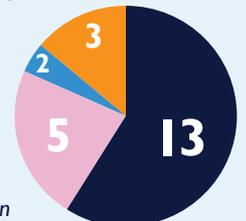
Démarchage pour la recherche de logements :

20 bailleurs privés contactés



Point de situation des logements :

- Loués par le club
- Dossier ANAH en attente de réponse
- Dossier ANAH bloqué pour HU
- En cours de négociation



Solutions de logement à la sortie, sur 3 ménages sortis : 1 accès au logement.

1 public sans ASLL

1 chez tiers

1 décès



33 ménages

Soit **33** adultes :
11 femmes et **22** hommes

Moyenne d'âge : 50 ans

0% de 18/25 ans

Plus jeune : 28 ans

Plus âgé : 77 ans

36% sous **Protection judiciaire**



Statut administratif :

À l'ENTRÉE

32 droits communs
1 réfugié



À l'ENTRÉE

1 en **CDI**

L'emploi est un domaine difficile dans la mesure où les résidents des Pensions de Famille ont de lourds problèmes de santé.



À l'ENTRÉE

1 avait **salaires**
10 avaient l'**AAH**
18 avaient le **RSA**
2 avaient le **ARE**
1 avait une **P. de retraite**
1 avait une **P. d'Invalidité**



L'endettement sur **33** ménages initiaux :

À l'ENTRÉE

12 avaient des **dettes** dont **8** **locatives** et **5** dossiers de **surendettement**

Sur 4 ménages sortis, soit 4 adultes :

PENSION DE FAMILLE ÉPERNAY - VITRY-LE-FRANÇOIS

Les pensions de famille « sont destinée à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion et dont la situation sociale et psychologique rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. Les pensions de famille s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement. »



Nous disposons de **25** places pour 20 appartements à Épernay et de **10** places dans la résidence « Les pensées » à Vitry le François.



Taux d'occupation
Épernay :
79% (+4)



Taux d'occupation
Vitry-le-François :
87% (+38%)

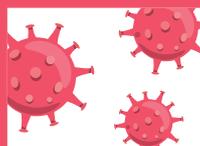
Au niveau de la santé :



Le public des pensions de famille est en partie vieillissant et l'aspect santé est prédominant. La moitié des résidents est suivie pour des troubles psychologiques ou psychiatriques.



CONTEXTE COVID-19



L'épidémie de Covid-19 et les restrictions gouvernementales mises en place ont fortement impactées la vie de la structure. Sur l'année 2020, nous n'avons eu qu'une suspicion de COVID-19 parmi les résidents.

Les confinements successifs ont eu un impact sur le bien-être et la santé mentale de certains locataires. Nous avons pu remarquer des périodes d'anxiété lors de cette privation de liberté et des difficultés à comprendre et à respecter les règles mises en place. Les conséquences psychologiques sont particulièrement visibles sur au moins 2 personnes qui ont des pathologies psychiatriques assez importantes.



Durée moyenne de séjour, sur 4 adultes : 360 nuitées soit 1 an (3.5 ans en 2019).



Solutions de logement à la sortie, sur 3 ménages sortis : 1 accès au logement.

1 public sans **ASLL**

1 chez tiers

1 décès



5 ménages

Soit 5 hommes

Moyenne d'âge : 44 ans

0% de 18/25 ans

Plus jeune : 26 ans

Plus âgé : 62 ans



100% sous Protection judiciaire

3 (60%) curatelles renforcées

2 (40%) curatelles



Statut administratif :

À l'ENTRÉE

5 droits communs



À l'ENTRÉE

Pas d'emploi

L'emploi est un domaine difficile dans la mesure où les résidents ont de lourds problèmes de santé.

Sur 1 ménage sorti, soit 1 adulte :



À l'ENTRÉE & À la SORTIE

1 avait l'AAH



L'endettement, sur

1 ménage sorti :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

Il n'avait pas de dettes

RÉSIDENCE ACCUEIL

La résidence accueil s'adresse aux personnes ayant de faibles ressources, fragilisées par des troubles psychiatriques liés à une pathologie mentale et ne pouvant accéder à un logement autonome ou s'y maintenir durablement. L'idée est de proposer une solution de logement durable, dans un cadre chaleureux, chaque résident ayant la possibilité d'entretenir des relations de vie quotidienne avec les autres résidents et intervenants.



Elles garantissent ainsi un accompagnement sanitaire et social en partenariat avec le secteur psychiatrique.

La résidence accueil combine l'avantage d'un logement privatif complété par un dispositif de soutien social et de soins infirmier avec le Centre Médico Psychologique. Une équipe de travailleurs sociaux intervient en permanence dans la structure. Le résident est locataire en titre de son logement.

5 places à Vitry-le-François ont été ouvertes le 30/09/2019 dans la résidence «Les pensées», en attendant la construction d'une résidence mixte.



Taux d'occupation Vitry-le-François : **98% (+27%)**

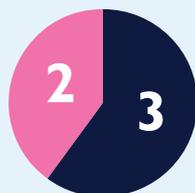
Au niveau de la santé :



L'aspect santé est prédominant chez le public de la résidence accueil. Tous les résidents sont suivis pour des troubles psychologiques ou psychiatriques. Tous détiennent l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). 4 sur 5 présentent des troubles psychologiques (80%).



Type de protection judiciaire :



■ Curatelles renforcées
■ Curatelles



Hébergement antérieur :

Locataire	1
Sortie d'hôpital	1
Sortie de structure	2
Mise à l'abri	1



Durée moyenne de séjour, sur 1 adulte :

410 nuitées soit : 14 mois (pas de sortie en 2019).



Solutions de logement à la sortie sur 1 ménage sorti :
0 accès au logement.

1 retour **DOMICILE FAMILIAL**



42 ménages

Moyenne d'âge : 41 ans

10% de 18/25 ans

33% de moins de 35 ans

62% de personnes seules

38% de familles dont

21% de familles monoparentales

Sur 17 ménages sortis, soit 17 adultes :

Statut administratif :

En début et en fin de mesure

17 droits communs



En début de mesure pour les 42 ménages

13 avaient un **salaire**

8 avaient le **RSA**

1 avait une **Indemn. J.**

1 avait l'**ARE**

4 avaient une **P. de retraite**

4 sans **ressources**

11 **inconnu**

En fin de mesure pour les 17 adultes

9 avaient un **salaire**

2 avaient le **RSA**

2 avaient **Prestations Fam.**

1 avait une **P. de retraite**

1 sans **ressources**

2 **inconnu**

+ 3 avait la **prime d'activité (cumul)**



L'endettement, sur 17 ménages sortis :

En début de mesure **100%** avaient des **dettes locatives**

En fin de mesure **4** avaient des **dettes**

APRIL ÉPERNAY

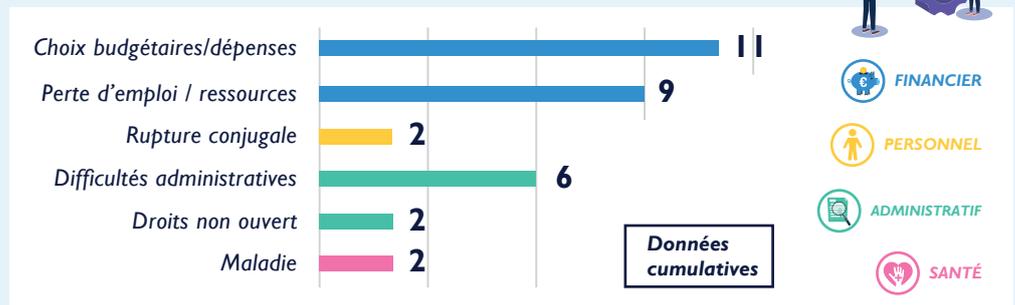
APRIL est un dispositif de lutte contre les expulsions qui permet d'accompagner et de sécuriser les parcours des locataires en difficulté. Ce projet s'articule autour de deux axes :

- Un accompagnement social « précontentieux »,
- La mise en place d'une intermédiation locative et d'un accompagnement social après la résiliation du bail.



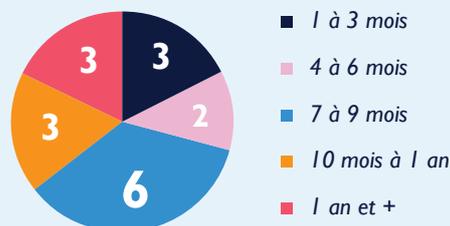
En 2020, le dispositif APRIL est devenu un dispositif de droit commun et les orientations sont effectuées via le COSPAL, une instance départementale.

Éléments principaux de précontentieux et contentieux :



Durée de l'accompagnement :

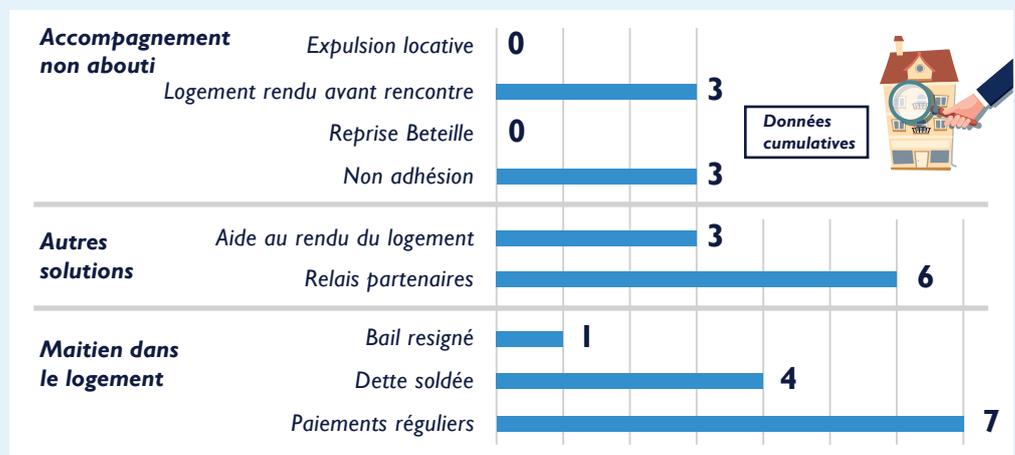
9 mois en moyenne.



Domaine de l'accompagnement :



Situation face au logement, sur 17 ménages sortis :



12 ménages sur **17** ont vu leur situation s'améliorer, ce qui représente plus de **70%** de sorties positives.

APRIL REIMS



131 ménages

Moyenne d'âge : 42 ans

10% de 18/25 ans

37% de -35 ans

54% de personnes seules

46% de familles dont

33% de familles monoparentales

**Sur 58 ménages sortis
soit 58 adultes :**



Statut administratif :

En début et en fin de mesure

58 droits communs



En début de mesure

19 avaient un **salaire**

22 avaient le **RSA**

1 avaient une **Indemn. J.**

6 avaient l'**ARE**

2 avaient l'**AAH**

6 **sans ressources**

2 **inconnu**

En fin de mesure

20 avaient un **salaire**

23 avaient le **RSA**

1 avaient une **Indemn. J.**

6 avaient l'**ARE**

2 avaient l'**AAH**

4 **sans ressources**

2 **inconnu**



L'endettement sur

58 ménages sortis :

En début de mesure

58 avaient des **dettes locatives**

En fin de mesure

4 avaient **dettes locatives**

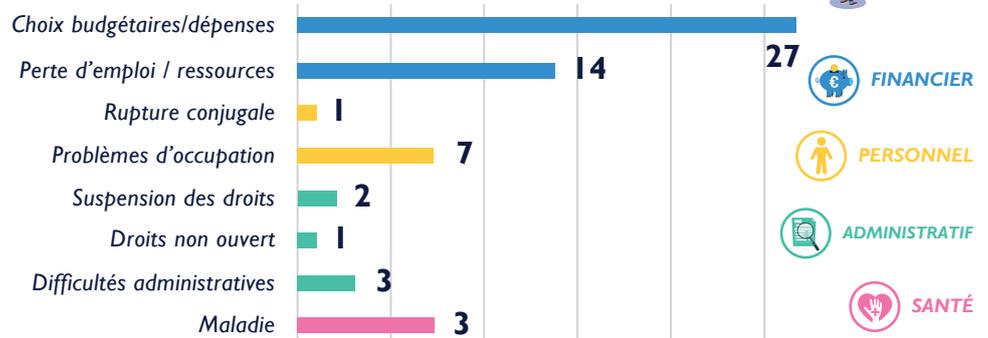
Face à un constat de territoire préoccupant, les trois bailleurs sociaux rémois; Plurial Novilia, le Foyer Rémois et Reims Habitat ont expérimenté depuis août 2017 le projet APRIL sur le quartier Croix Rouge à Reims.



L'objectif est de maintenir les familles dans le logement en évitant l'expulsion locative.

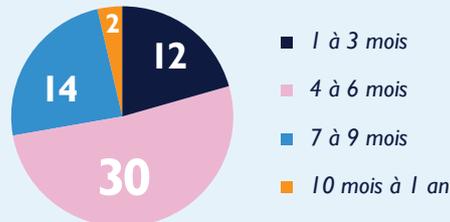
2 éducateurs sont en poste pour ce projet et leur lieu de travail est situé au coeur de ce quartier.

Éléments principaux de précontentieux et contentieux :



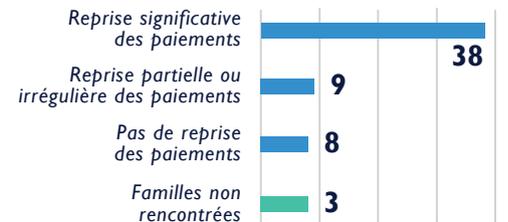
Durée de l'accompagnement :

5 mois en moyenne.

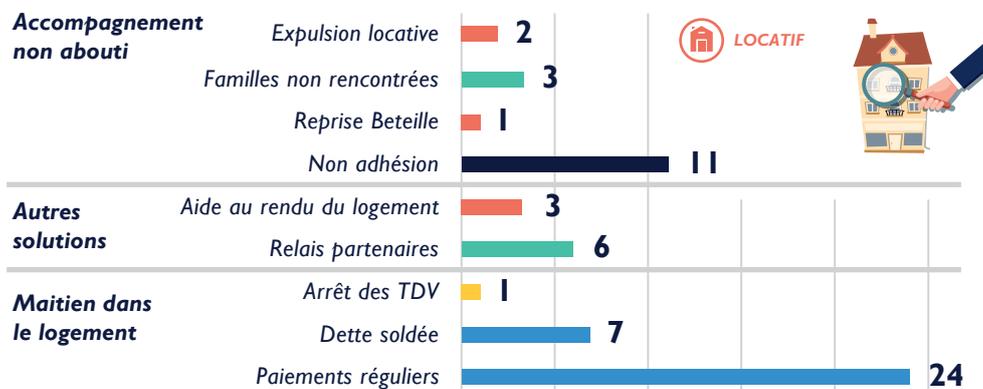


Reprise des paiements

sur 3 mois, sur les 58 ménages sortis :



Situation face au logement, des 58 ménages sortis :



ACCOMPAGNEMENT DES RÉFUGIÉS



19 ménages (+7)

Soit **48** personnes :

25 adultes (12 F - 13 H)

23 enfants

Moyenne d'âge : 32 ans

33% de 18/25 ans

36% de personnes seules

64% de familles dont

21% de familles monoparentales

Sur 11 ménages sortis, soit 12 adultes :

Statut administratif :

En début et en fin de mesure

12 réfugiés



En début de mesure

3 avaient un **salair**

9 avaient le **RSA**

En fin de mesure

4 avaient un **salair**

7 avaient une **rémunér.**

de formation

1 avait le **RSA**



L'endettement sur

11 ménages sortis :

En début et en fin

de mesure

Aucun n'avait de **dette**

ou de dossier de

surendettement

Dans le cadre de la circulaire du 12 décembre 2017, la DDCSPP a mandaté le Club de Prévention pour la prise en charge de **25** mesures d'accompagnement dans le cadre du dispositif « **Accompagnement des Réfugiés** ».

Le public visé est des ménages sortant d'hébergement bénéficiant d'une protection internationale et les ménages régularisés ayant besoin d'un accompagnement social tant dans l'accès au logement autonome que dans l'accès à l'emploi. La durée d'accompagnement est d'un an maximum.

Lieu d'intervention : les **25 mesures** par an sont réparties sur les territoires d'Épernay, Chalons en Champagne, Vitry-le-François et Sézanne.

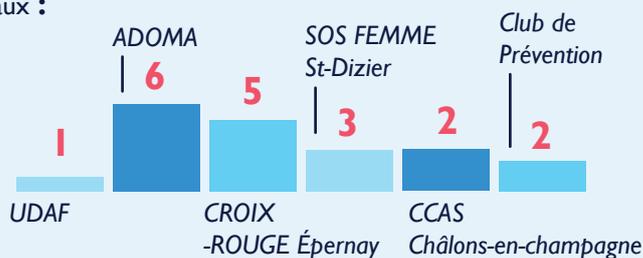
L'objectif d'accompagnement est destiné à garantir l'entrée, le maintien et l'autonomie dans le logement et d'informer les familles sur les droits et devoirs du locataire mais aussi d'assurer l'insertion socioprofessionnelle et les droits fondamentaux en matière de santé, de justice, de formation, d'éducation....



Répartition sur les territoires & prescripteurs,

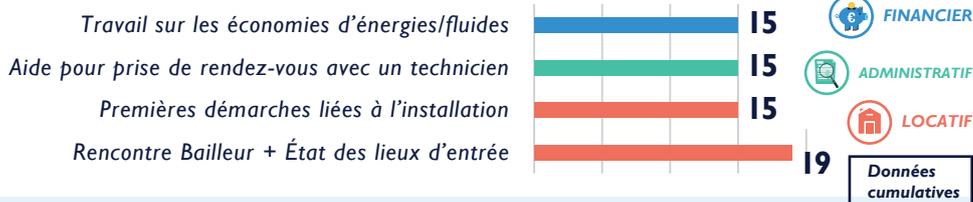
sur les **19** ménages initiaux :

ÉPERNAY	10 ménages
CHALONS EN CHAMPAGNE	8 ménages
SÉZANNE	1 ménage

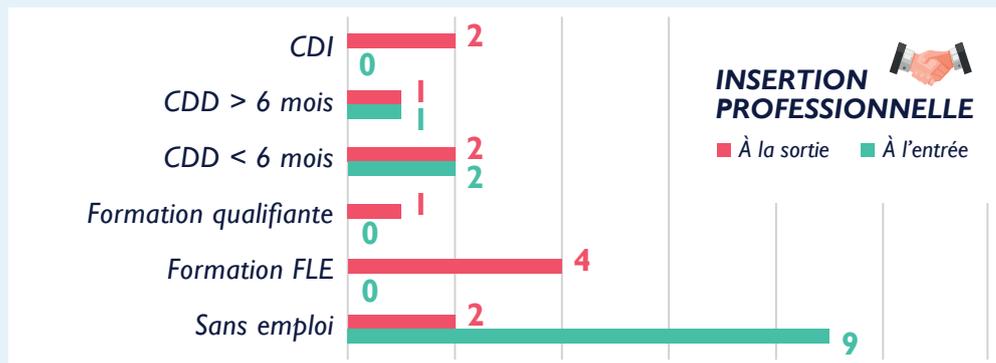


L'accompagnement dans le logement,

sur **19** ménages initiaux :



Insertion professionnelle, sur **12** adultes sortis :





26 ménages (+22)

Soit **81** personnes :
36 adultes (22 F - 14 H)
45 enfants

Moyenne d'âge : 43 ans

0% de 18/25 ans

61% de 40/60 ans

12% de personnes seules

88% de familles dont

38% de familles

monoparentales



Statut

administratif :

En début de mesure

26 droits communs

Sur 9 ménages sortis,
 soit **9 adultes (+15enf.) :**



À l'ENTRÉE

7 en CDI

1 en CDD > 6 mois

1 en CDD < 6 mois

À la SORTIE

6 en CDI

1 en CDD > 6 mois

1 en CDD < 6 mois

1 sans emploi



À l'ENTRÉE

6 avaient un **salaire**

1 avait un **salaire + I. J.**

2 avaient une **Indemn. J.**

À l'ENTRÉE

7 avaient un **salaire**

1 avait un **salaire + I. J.**

1 avait une **Indemn. J.**



L'endettement sur

9 ménages sortis :

En début de mesure

9 avaient des **dettes**

En fin de mesure

4 avaient des **dettes**

ACTION LOGEMENT

Le dispositif d'Action Logement a pour objectif l'accompagnement social du public, souvent salarié, orienté par l'organisme **Action Logement**. Ce public connaît un évènement imprévisible ayant une incidence sur ses ressources et notamment sur son logement.

Dans le cadre de notre convention avec Action Logement, les conseillers du CIL-PASS Assistance peuvent nous mandater pour 3 missions : **une mission de diagnostic complémentaire, une mission d'accompagnement social lié au logement et une mission de bail glissant.**



Territoires d'intervention :



Logement
des **26** ménages :

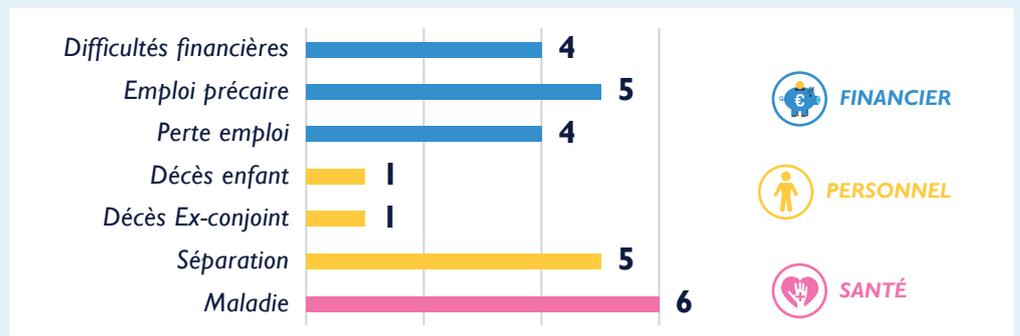


- Bailleur privé
- Bailleur entreprise
- Bailleur communal
- Pluriel Novilia
- Autres bailleurs sociaux
- Autres
- Propriétaire



Motif de la demande

d'hébergement : Sur 26 ménages.



Objectif de l'accompagnement,
sur **26** ménages :

Durée de l'accompagnement :
4 ou 6 mois, renouvelable.



Fin des mesures et/ou renouvellements demandés :

Sur les **26** mesures, **9** ont vu leur échéance se terminer en 2020.

7 de ces mesures ont été renouvelées pour la même période d'accompagnement initialement prévue par le conseiller Action Logement.

LOJ'TOÎT JEUNES - ÉPERNAY



22 jeunes (-37)
 5 femmes - 17 hommes
Moyenne d'âge : 22 ans
 96 % de 18/25 ans
 (1 seul mineur)
 82% personnes seules
 18% de familles dont
 5% de familles
 monoparentales



Lieu de résidence :

16 Épernay
 1 Communauté d'Agglo.
 d'Épernay
 3 Secteur rural
 2 hors plateforme Épernay



Niveau Scolaire :

1 de niveau III
 6 de niveau IV
 8 de niveau V et bis
 7 sans diplôme



À l'ENTRÉE

3 avaient un **salair**
 1 avait une **bourse**
 3 avaient l'**ARE**
 6 bénéficiaient de la
Garantie Jeunes
 6 avaient une **Rému. form**
 3 étaient **sans ressources**



Partenaires :

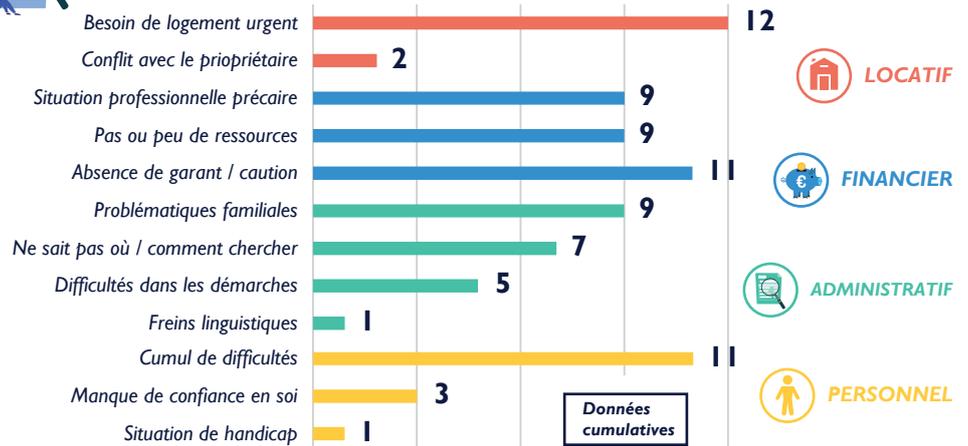
Missions locales
 Pôle Emploi
 LOJ'Toît Reims
 LOJ'Toît Chalons en
 Champagne
 Centres de formation
 Bailleurs sociaux

Loj'Toît est une plateforme d'information et d'orientation pour les jeunes de 15 à 29 ans en mobilité professionnelle rencontrant une ou des problématiques liées à l'accès ou au maintien dans le logement. L'action a démarré le 1er octobre 2018.

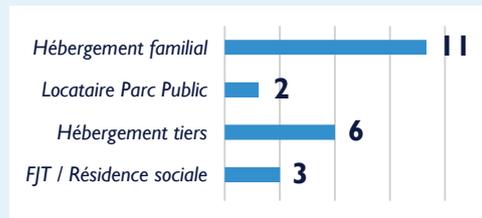
L'objectif est de trouver des solutions de logement adaptées à chaque situation, de mener un accompagnement personnalisé vers le logement et de sécuriser les parcours locatifs par des orientations auprès de partenaires compétents.



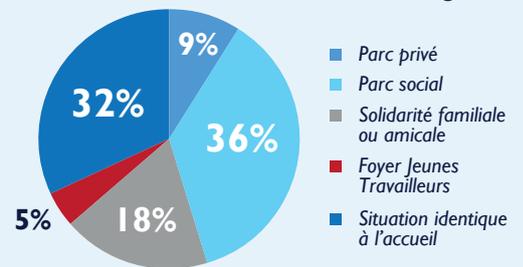
Freins au logement autonome, sur 22 ménages initiaux :



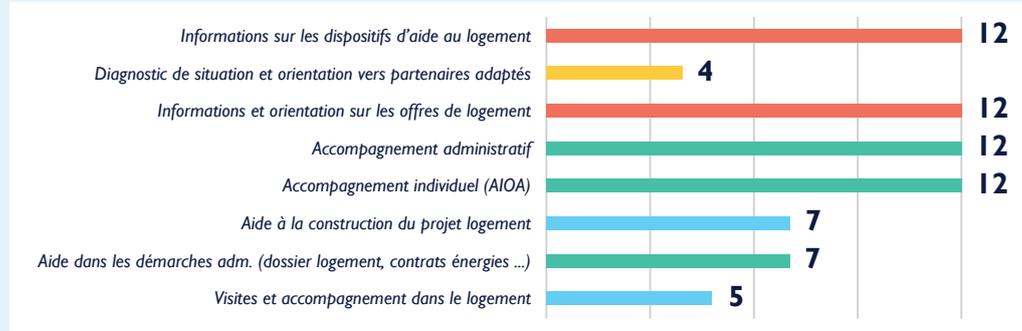
Situation locative des jeunes au moment de la demande, sur 22 ménages :



Relogement des jeunes : Sur 22 ménages.



Accompagnement des jeunes : la durée moyenne est de 3 semaines.



Accompagnements spécifiques :





3 ménages

Soit **3 femmes**

Moyenne d'âge : 21 ans

100% de 18/25 ans

100% de personnes seules

Sur 2 ménages sortis, soit 2 femmes :

Statut administratif :

À l'ENTRÉE & À la SORTIE

2 droits communs



À l'ENTRÉE

1 en CDD > 6 mois
1 en Stage < 6 mois

À la SORTIE

1 en CDD > 6 mois
1 sans emploi

les **2 personnes** ont travaillé pendant leur séjour.



À l'ENTRÉE

1 avait salaire
1 avait une rémunér. de formation

À la SORTIE

1 avait un salaire
1 sans ressources



L'endettement, sur 2 ménages sortis :

En début de mesure et en fin de mesure

0% avait des **dettes**

COLOCATION ACCOMPAGNÉE

Le dispositif "colocation accompagnée" est adressé aux jeunes de 16 à 25 ans ayant des ressources. Ils sont en formation, en activité salariale, en garantie jeune, en service civique ou en contrat jeunes majeurs. Ils sont inscrits ou peuvent s'inscrire à la Mission Locale. Le suivi est d'un an maximum.



Un appartement meublé et équipé est mis à disposition. Le bail est signé pour 1 an maximum.

L'accompagnement éducatif exercé par le Club de Prévention est axé sur le logement et sur la solution de sortie vers un logement autonome ou un autre dispositif. Des rencontres se font régulièrement au domicile ou dans les locaux de l'association.

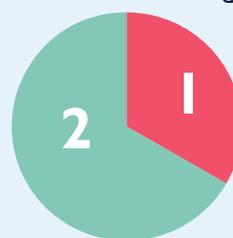
Ce projet est réalisé en partenariat avec la Mission Locale et le Foyer Rémois à Vitry-le-François.

 **Taux d'occupation : 74%**

Prescripteur des 3 mesures.

Les **3 personnes** ont été orientées sur ce dispositif par la Mission Locale

Motif de l'orientation
des 3 mesures :



 **Chez tiers**
 **Rupture familiale**



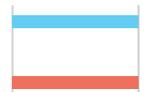
Durée moyenne d'accompagnement,
sur **2 ménages sortis :**
368 nuitées soit **12 mois.**

Solutions de logement à la sortie :
pour **2 ménages sortis, 1 accès au logement** soit :



Accès au logement public sans ASLL

Chez tiers



ACCÈS au LOGEMENT 

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES



108 inscrits (+34)
53 femmes - 55 hommes
Moyenne d'âge : 40 ans
20 % de 18/25 ans



Composition familiale
33% personnes seules
67% de familles dont
9% de familles monoparentales



Bénévoles :
22 bénévoles sur
3 territoires !

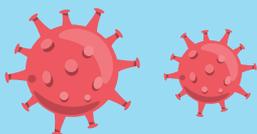


Origines géographiques des apprenants

49% d'AFRIQUE
25% d'ASIE
26% d'EUROPE



Heures effectuées :
800 heures effectuées
(+150 heures en distanciel)
 sur une base théorique de
2000 heures par an.



Contexte COVID
150 heures effectuées
 en distanciel
Réduction des groupes :
 - à 10 personnes
 - puis à 5 personnes.

Les ateliers socio-linguistiques (ASL) visent l'intégration des personnes migrantes en leur permettant l'apprentissage la langue française à l'oral et à l'écrit. Ces préalables sont indispensables pour appréhender la société française et la citoyenneté. L'ancrage de l'apprentissage du français se fait dans des actions socialisantes à composante langagière.



Les ateliers socio-linguistiques sont composés de 2 types d'ateliers :

- Français Langue Étrangère (FLE) : apprendre le français en tant que langue étrangère,
- Français Langue d'Intégration (FLI) : apprendre le français dans le but de s'intégrer à la société française.

Au sein du Club de prévention :

L'apprentissage de la langue concerne le niveau A1 réparti en 4 groupes de niveau et repose sur 2 concepts :

- savoir se présenter et connaître l'alphabet et répondre aux questions simples,
- comprendre des mots familiers, exprimer des besoins concrets.

Ces ateliers sont animés par des bénévoles en lien avec une coordinatrice, salariée de l'association. Une évaluation de l'apprenant est faite avant chaque positionnement sur un groupe.

Les ASL du Club de Prévention s'étendent sur les différents sites d'intervention de l'association.



Répartition des apprenants & bénévoles par site :

Épernay		Vitry-le-François		Sézanne		Fère-Champenoise	
Appren.	Bénév.	Appren.	Bénév.	Appren.	Bénév.	Appren.	Bénév.
56	11	35	3	12	6	5	2

Contexte COVID :

La crise sanitaire a eu un 1er impact sur la taille des groupes. Des difficultés ont aussi été relevées avec l'inadéquation entre le port du masque et l'apprentissage d'une langue étrangère. Les cours ont aussi été perturbés par les confinements successifs entraînant la fermeture des ateliers sur les 3 sites sur les périodes de mars, avril, mai, une partie de juin, novembre et décembre.

L'alternative des cours à distance a été mise en place avec le programme « spécial COVID ». Tous les bénévoles ont maintenu le contact avec les apprenants de leur groupe respectif au minimum pour prendre des nouvelles. Les bénévoles, plus aguerris avec les outils de communication offert par internet, ont utilisé les plateformes WhatsApp, Zoom pour échanger autour de vidéos et de groupes de discussion.

De manière générale, la crise sanitaire a eu un effet démobilisateur sur les apprenants, une défection importante est observée.

AMBITIONS



Ambitions
Les profils de demain se préparent aujourd'hui

Vendanges Partagées

p 24

AMBITIONS

p 25



Les Vendanges Partagées
LES VENDANGES AUTREMENT



LES ACTIVITÉS



AMBITIONS

LES VENDANGES PARTAGÉES (VP)



111 participants (+23)

43 femmes et 68 hommes

Moyenne d'âge : 31 ans
38% de 18/25 ans

Plus jeune : 18 ans

Plus âgé : 57 ans



Composition familiale et garde d'enfants :

17 familles monoparentales

12 familles inscrites sur le dispositif de garde d'enfants

63 gardes d'enfants sur les 13 jours, pour 72 inscrits



Maisons de champagne et lieux d'exploitation :

Épernay :

Moët et Chandon
Vve Fourny & Fils

Vitry-le-François :

Sébille

Sézanne :

G2V services

Durée cumulée :
20 jours



La récolte ?
300 tonnes



19 partenaires associés à l'action

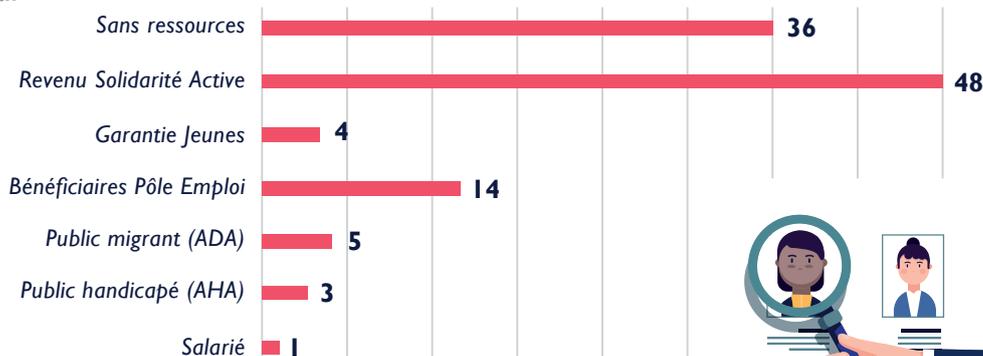
« Les Vendanges Partagées », c'est proposer au public le plus éloigné de l'emploi la possibilité d'effectuer les vendanges en bénéficiant d'un accompagnement et d'une logistique portée par les partenaires du projet : déplacements, alimentation, formations, encadrement...



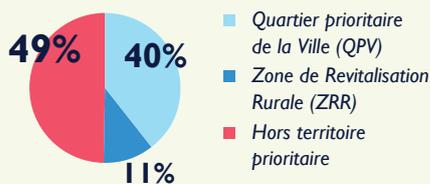
Cette année le projet a été reconduit avec les mêmes maisons de Champagne MOËT & CHANDON et Vve FOURNY pour le territoire d'Épernay, la maison de Champagne SÉBILLE pour la ville de Vitry-le-François et a été élargi à la ville de Sézanne avec G2V services. Il s'agit aussi de proposer un accompagnement personnalisé et renforcé lié à l'emploi par le biais de la Plateforme Emploi Vendanges.



Statut administratif des 111 participants, avant les vendanges :



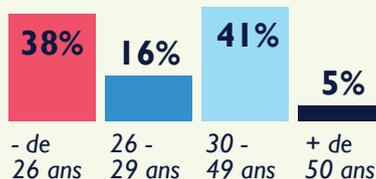
Origine géographique des 111 participants :



Prescripteurs :



Âge des 111 participants :



Perspectives pour AMBITIONS :



AMBITIONS a été proposé aux 111 vendangeurs, et parmi eux :

- **75** ont passé l'entretien individuel avec un conseiller en insertion professionnelle,

- **36** se sont inscrits sur AMBITIONS.

Les profils de demain se préparent aujourd'hui



Au 31 décembre 2020



40 personnes entrées en parcours soit :

36% des effectifs VP

17 femmes et 23 hommes

Moyenne d'âge : 31 ans

37.5% de - de 30 ans



Lieu de résidence :

50% issus des Quartiers Prioritaires de la Ville et des Zones Rurales



L'équipe AMBITIONS :

- 1 chef de projet
- 1 coordinateur des parcours GRETA - CFA
- 2 Travailleurs Sociaux Club
- 2 Formateurs GRETA



Un dispositif territorial & partenarial

3 sites de formation :

- Épernay
- Vitry-le-François
- Sézanne.

Sur l'ensemble des territoires, c'est au total 21 structures qui ont prescrit les parcours.



Chaque trimestre, les partenaires se réunissent en comité de suivi.



Le projet AMBITIONS vise à mettre en synergie les différentes ressources locales au profit de l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

Le projet AMBITIONS s'appuie sur le temps fort économique que représente la vendange en Champagne. Ces quelques jours sont à la fois l'occasion de prendre ou reprendre pied dans la vie active et plus encore d'engager résolument les personnes vers une insertion professionnelle choisie. AMBITIONS, c'est emmener un panel de bénéficiaires dans des actions de formations et d'insertion au travers d'un parcours de formation composé de 5 phases.

Le déroulement de l'action :



Les freins identifiés :



Mobilité : Seulement 11 titulaires du permis B (27,5%).

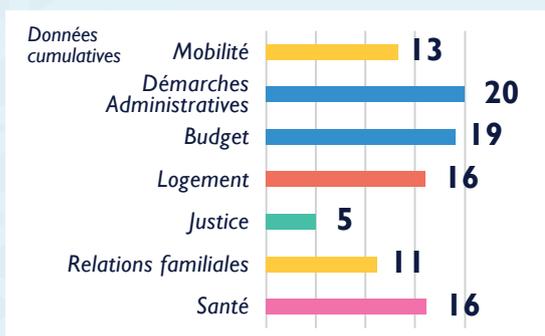
Garde d'enfant : 7 familles monoparentales avec des difficultés concernant la garde de leur(s) enfant(s).

Qualification : 32 personnes ont un niveau supérieur ou égal au CAP (80%). 8 personnes n'ont aucun diplôme (20%).

Précarité financière : À l'entrée dans le dispositif, 18 bénéficiaires RSA (45%), 14 sans ressources (33%), 4 bénéficiaires d'allocations chômage (11%) et 4 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé AAH (11%).

L'offre d'accompagnement (après 3 mois de parcours) :

Accompagnement SOCIAL & Accompagnement PROFESSIONNEL



- 23 personnes ont réalisé un cycle de définition de projet.

- 8 ont participé à une remise à niveau des compétences de base.

- 1 personne a intégré un stage.

- 2 personnes ont accédé à l'emploi.

ANNEXES

Répartition Hébergés / Logés p 44

Bilan Confinement Mars 1/2 p 45

Bilan Confinement Mars 2/2 p 46



Hébergement d'Urgence

2020 

2019 

Hébergement d'Urgence

128 familles - 164 Adultes
(82 F - 82 H) et 160 enfants

164 familles - 207 Adultes
(97 F - 110 H) et 181 enfants

HU demandeurs d'asile

82 familles - 107 Adultes
(39 F - 68 H) et 122 enfants

62 familles - 78 Adultes
(22 F - 56 H) et 72 enfants

Pass Logement Jeunes

4 ménage - 5 Adultes
(3 F - 2 H) et 0 enfant

1 ménage - 2 Adultes
(1 F - 1 H) et 0 enfant

Hébergement d'Insertion

Centre d'Hébergement
et de Réinsertion sociale

21 familles - 27 Adultes
(15 F - 12 H) et 26 enfants

39 familles - 43 Adultes
(16 F - 27 H) et 25 enfants

ALT - Épernay

27 familles - 30 Adultes
(10 F - 20 H) et 22 enfants

35 familles - 40 Adultes
(20 F - 20 H) et 20 enfants

ALT - Sézanne - Vitry

23 familles - 27 Adultes
(11 F - 16 H) et 11 enfants

15 familles - 18 Adultes
(6 F - 12 H) et 1 enfant

Accueil Mère-Enfant

6 familles - 6 Adultes
(6 F - 0 H) et 10 enfants

4 familles - 4 Adultes
(4 F) et 5 enfants

Logement

Bail Glissant

46 familles - 55 Adultes
(21 F - 34 H) et 33 enfants

52 familles - 59 Adultes
(22 F - 37 H) et 33 enfants

Pension de Famille

33 familles - 33 Adultes
(11 F - 22 H) et 0 enfant

33 familles - 33 Adultes
(11 F - 22 H) et 0 enfant

Résidence Accueil

5 familles - 5 Adultes
(0 F - 5 H) et 0 enfant

5 familles - 5 Adultes
(0 F - 5 H) et 0 enfant

ASLL Épernay

28 familles - 35 Adultes
(18 F - 17 H) et 32 enfants

44 familles - 61 Adultes
(31 F - 30 H) et 48 enfants

ASLL Sézanne /
Vitry-le-François

25 familles - 30 Adultes
(17 F - 13 H) et 16 enfants

27 familles - 30 Adultes
(17 F - 13 H) et 20 enfants

APRIL - Épernay

42 familles

26 familles

APRIL - Reims

131 familles

145 familles

Inter Médiation Locative

15 familles - 19 Adultes
(9 F - 10 H) et 10 enfants

6 familles - 6 Adultes
(3 F - 3 H) et 5 enfants

Accompagnement Réfugiés

19 familles - 25 Adultes
(12 F - 13 H) et 23 enfants

12 familles - 14 Adultes
(7 F - 7 H) et 11 enfants

Action Logement

26 familles - 36 Adultes
(22 F - 14 H) et 45 enfants

8 familles - 11 Adultes
(5 F - 6 H) et 10 enfants

Total

661 familles

720 familles

Sur 149 familles sorties d'Hébergement d'Urgence → 30 accès au logement soit 20%

Sur 47 familles sorties d'Hébergement d'Insertion → 23 accès au logement soit 49%



COVID-19

**LES CHIFFRES-CLÉS
DU CLUB DE PRÉVENTION**



Suite aux mesures de confinement appliquées à partir du 17 mars 2020, le Club de prévention a dû faire face à de nombreux défis sur ces 4 territoires que sont **ÉPERNAY, SÉZANNE, VITRY-LE-FRANÇOIS** et **REIMS** pour répondre efficacement aux différentes demandes de son public et pouvoir protéger efficacement ses salariés.

**LE CLUB DE PRÉVENTION
EN PREMIÈRE LIGNE SUR SES 4 TERRITOIRES D'INTERVENTION**



8 Mises à l'abri

dont 4 hommes seuls, 3 femmes seules et 1 couple.



**6 accueils
Victimes de
Violences**



+5300 Appels

pour garder le contact, rassurer nos usagers, et prendre état de leurs besoins.



**+700 visites
À Domicile**

auprès de notre public pour apporter un soutien, une présence, et rassurer.



**+200 Portages
de courses**

**+300 carnets
de tickets service**
pour les bénéficiaires.

**LE CLUB DE PRÉVENTION
SOLIDAIRE**



+70 attestations

pour les personnes n'ayant pas le modèle.



+50 copies

réalisées pendant cette période de confinement.



**+40 Prises de
rendez-vous**

entre les usagers et les équipes éducatives.



ACCUEIL - SIÈGE SOCIAL



**+60 impressions
de cours**

pour les élèves ne disposant pas du matériel nécessaire.

LE BINÔME DE SOUTIEN

PRÉVENIR ET RASSURER



120 APPELS de notre psychologue auprès du public et **100 APPELS** auprès des salariés.



33 APPELS de notre médecin auprès du public et **10 APPELS** auprès des salariés.



INTERVENTION

de la CROIX-ROUGE pour « apprendre à bien s'équiper et se protéger » à destination des équipes.



COVID-19

IMPACTS sur les USAGERS PAR THÉMATIQUES

FICHE IMPACT SOCIAL



SANTÉ

98

(addiction, évolution de pathologies psychologiques, reports de soins, arrêt de travail...)



HÉBERGEMENT

LOGEMENT

48

(création de dettes, reports d'accès au logement, problèmes de voisinage, sur-occupation)



CITOYENNETÉ

VIVRE-ENSEMBLE

87

(squat voie publique ou rassemblement, non-respect des règles de confinement, non-compréhension des règles de circulation)



SCOLARITÉ

42

(problème d'impression, incompréhension des cours, déscolarisation, scolarisation des nouveaux arrivants)



EMPLOI

FORMATION

74

(chômage technique, perte d'emploi, formation suspendue, accès à l'emploi décalé)



FAMILLE

PARENTALITÉ

57

(violences nécessitant une mise à l'abri, problème de garde d'enfants, conflits, isolement)



ADMINISTRATIF

43

(papiers d'identité, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales)



BUDGET

60

(baisse ou perte des ressources, aggravation ou nouvelles dettes, dépenses imprévues)



LOISIRS

NUMÉRIQUE

38

(pas de matériel loisirs, absence d'accès internet, absence réseau téléphonique)

MISE À DISPOSITION D'APPARTEMENTS DE DESSERREMENT

ÉPERNAY



3 T3
 6 PLACES

VITRY-LE-FRANÇOIS



2 T4
 6 PLACES

SÉZANNE



1 T3
 2 PLACES

LE CLUB DE PRÉVENTION LA LOGISTIQUE ET LE CULTUREL

+17500
MASQUES CHIRURGICAUX



+700 **MASQUES TISSUS**

ont pu être distribués aux salariés.



+100
FLACONS

de 250ml contenant du gel hydroalcoolique repartis dans les différents bureaux et sites.



+100 L de **GEL**

hydroalcoolique, pour permettre de compléter les flacons des bureaux.

LE PACK CULTUREL

AMUSER ET DIVERTIR



De nombreux dons, en provenance des centres sociaux et des médiathèques, ainsi que des salariés.



+100 paquets culture ont ainsi été distribués aux familles et aux usagers qui avaient exprimé une demande.

CLUB DE PRÉVENTION D'ÉPERNAY



